29-30



Conseil du Marché Financier هيئة السوق المالية Financial Market Council

Bulletin Officiel

N° 4888 Vendredi 03 Juillet 2015

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES COMMUNIQUE DE PRESSE CARTHAGE CEMENT AMEN BANK ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE - AGO -AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE SOTUVER AUGMENTATION DE CAPITAL BANQUE DE L'HABITAT - BH -5-9 INFORMATIONS POST AGO - AGE -CEREALIS -AGO-10-14 CEREALIS -AGE-15 SOTUVER - AGO -16-20 SOTUVER - AGE -21 MONOPRIX - AGO -22-25 PROJET DE RESOLUTIONS SODINO - AGO -26-27 COURBE DES TAUX

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2014

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

- SODINO

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2014

- SODINO

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE CARTHAGE CEMENT

Siège Social : Bloc A de l'immeuble situé en face de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique Lot HSC 1-4-3, Les Jardins du Lac Les Berges du Lac II, 1053 Tunis

PROLONGATION DE L'ECHEANCE DE DEPOT DE CANDIDATURE

Suite à la demande de plusieurs actionnaires, la date limite de réception des candidatures pour les postes d'administrateurs représentants des actionnaires minoritaires au conseil d'administration a été reporté au 06 Juillet 2015 à 14h00.

Ainsi, les demandes doivent parvenir directement, par voie postale, ou par rapide poste au Bureau d'Ordre de la société au plus tard le 06/07/2015 à 14h00, date limite de réception des candidatures. (le cachet du Bureau d'Ordre faisant foi).

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2014 - AS - 2797

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

AMEN BANK

SIEGE SOCIAL AVENUE MOHAMED V – TUNIS –

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions AMEN BANK et l'intermédiaire en bourse AMEN INVEST informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 09-06-2015.

Il est rappelé que le contrat de liquidité d'AMEN BANK est rentré en vigueur le 09-06-2014. Il était composé de 36 742 titres AMEN BANK Actions Anciennes, 3 258 titres AMEN BANK Actions Nouvelles gratuites 2013 et de 1 000 000 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 09-06-2015, ce contrat était composé de 70 446 titres AMEN BANK et de 214 697,450 dinars de liquidité.

Il est à noter que les principaux actionnaires d'AMEN BANK vont mettre en œuvre à compter du 06-07-2015 un nouveau contrat afin d'assurer la liquidité des actions AMEN BANK et la régularité de leur cotation. Ledit contrat est composé de 40 000 titres AMEN BANK Actions Anciennes et de 1 000 000 dinars de liquidité.

^{*} Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

الجلسة العامة العادية

شركة التنمية والاستثمار للشمال الغربي

شارع الطيب المهيري بناية شركة المعارض بسليانة 6100 سليانة: الاجتماعي المقر

إنّ السّادة المساهمين في شركة التنمية والاستثمار للشمال الغربي مدعوون لحضور الجلسة العامة العادية التي ستنعقد يوم الثلاثاء 7 جويلية 2015 على الساعة العاشرة صباحا, بمقر الشركة الكائن بشارع الطيب المهيري بناية شركة المعارض بسليانة، للنظر في جدول الأعمال التالــــي:

- ✓ تلاوة تقرير مجلس الإدارة حول نشاط الشركة لسنة 2014.
 - ✓ تلاوة تقريري مراقب الحسابات لسنة 2014.
- ✓ المصادقة على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية لسنة 2014.
- ✓ المصادقة على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية المجمعة لسنة 2014.
 - ✓ تبویب النتائج لسنة 2014.
 - ✓ إبراء ذمة المتصرفين.
 - ✓ استقطاب وتجدید متصرفین.

Augmentation du capital annoncée

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 - Bir Mcherga Zaghouan

La Société Tunisienne de Verreries « SOTUVER » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2015 a décidé d'augmenter le capital social de 1 635 216 Dinars, et ce par incorporation :

- des Réserves Spéciales d'Investissement qui seront constituées en vertu des dispositions de l'article 7 du Code d'Incitation aux Investissements d'un montant de 1 141 128,485 Dinars,
- d'une partie du Résultat Reporté d'un montant de 494 087,515 Dinars.

La date d'ouverture de l'attribution gratuite a été fixée au 17 Juillet 2015.

Modalité de l'augmentation

L'augmentation du capital sera effectuée par l'émission de 1 635 216 actions nouvelles gratuites de nominal un (1) dinar chacune, à attribuer aux détenteurs des 21 802 880 actions composant le capital social actuel, à raison de trois (03) actions nouvelles gratuites pour quarante (40) actions anciennes.

Jouissance des actions nouvelles gratuites

Les 1 635 216 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du 1^{er} janvier 2015.

Cotation en Bourse

- Les actions anciennes SOTUVER (Mnémonique : SOTUV ; code ISIN : TN000650015) seront négociables en Bourse, droit d'attribution détaché, à partir du 17 Juillet 2015.
- Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du 17 juillet 2015 sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dés leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du 17 juillet 2015.

Prise en charge par la TUNISIE CLEARING

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par TUNISIE CLEARING à compter de la journée de bourse du 17 juillet 2015.

AUGMENTATION DE CAPITAL VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au deuxième trimestre de l'exercice 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 juillet 2015 et des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015 de l'émetteur, pour tout placement sollicité après le 31 août 2015.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

BANQUE DE L'HABITAT

Siège Social: 18, Avenue Mohamed V – 1080

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Banque de l'Habitat, tenue le 18 février 2015, a décidé d'augmenter le capital social de la banque de 80 000 000 DT pour le porter de 90 000 000 DT à 170 000 000 DT en deux opérations simultanées de la manière suivante :

- Une augmentation du capital en numéraire d'un montant de 50 000 000 DT et ce par l'émission de 10 000 000 nouvelles actions émises de cinq (5) dinars de nominal chacune majoré d'une prime d'émission de six (6) dinars, soit à un prix d'émission de onze (11) dinars l'action à libérer intégralement à la souscription. Ces actions seront souscrites selon la parité de cinq (5) actions nouvelles pour neuf (9) actions anciennes.
- L'AGE a aussi autorisé dans sa 1 ère résolution, d'offrir au public les actions nouvelles non souscrites à titre irréductible et réductible.
- Une augmentation du capital par incorporation de réserves d'un montant de 30 000 000 DT et ce par l'émission de 6 000 000 actions nouvelles, à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en Bourse et ce à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour trois (3) actions anciennes.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a conféré au niveau de sa 1^{ère} résolution tous les pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de réaliser l'augmentation de capital et d'en constater la réalisation.

Caractéristiques de l'émission

Le capital social sera augmenté de 80 000 000 DT répartis comme suit :

- 50 000 000 DT par souscription en numéraire de 10 000 000 actions nouvelles
- 30 000 000 DT par incorporation de réserves et attribution de 6 000 000 actions nouvelles gratuites

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

Augmentation du capital en numéraire

Le capital social sera augmenté de 50 000 000 DT par la création de 10 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire.

Prix d'émission des actions nouvelles

Cette émission sera opérée au prix de cinq (5) dinars l'action majorée d'une prime d'émission de six (6) dinars, soit à un prix d'émission de onze (11) dinars l'action. Le prix de l'émission est à libérer intégralement à la souscription.

Droit préférentiel de souscription

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- A titre irréductible : à raison de cinq (5) actions nouvelles pour neuf (9) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La Banque de l'Habitat ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- A titre réductible : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux 10 000 000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de cinq (5) actions nouvelles pour neuf (9) anciennes et ce du 27/07/2015 au 11/09/2015 inclus^(*).

Passé le délai prévu pour la souscription à titre irréductible et réductible et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public du 21/09/2015 au 25/09/2015 inclus.

Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier.

Les souscriptions publiques seront clôturées, sans préavis dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier.

Etablissements domiciliataires

Tous les intermédiaires agrées administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Banque de l'Habitat exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 11 DT représentant le prix d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible N°14207207300700431012 ouvert auprès de la Banque de l'Habitat, agence internationale, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

^{(*):} Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 11/09/2015 sont informés que ces derniers procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant dans la note d'opération.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le 11/09/2015 à 16H à BH INVEST, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par BH INVEST), via l'Espace Adhérent de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par la BANQUE DE L'HABITAT et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 18 000 000 actions composant le capital actuel et/ ou cessionnaires des droits de souscription en bourse.

Augmentation du capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites

Montant

Conjointement à l'émission d'actions en numéraire, le capital social sera augmenté par l'incorporation de 30 000 000 DT à prélever sur les réserves de la Banque et la création de 6 000 000 actions nouvelles à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour trois (3) actions anciennes.

Droits d'attribution

Les actions gratuites seront attribuées aux anciens actionnaires détenteurs des 18 000 000 actions composant le capital actuel et/ ou cessionnaires des droits d'attribution en bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour trois (3) actions anciennes.

L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du 27/07/2015.

Jouissance des nouvelles actions

Les actions gratuites (6 000 000 actions) et les actions nouvelles souscrites (10 000 000 actions) porteront jouissance en dividendes à compter du **1er Janvier 2015**.

But de l'émission

La présente opération s'inscrit dans le cadre du programme de recapitalisation de la BANQUE DE L'HABITAT dans le cadre des recommandations de la mission du full audit engagée par l'Etat en tant qu'actionnaire dans le cadre de la restructuration des trois banques publiques. L'augmentation de capital social permettra à la BH:

- Une reconstitution de ses fonds propres;
- Une remise à niveau de ses ratios prudentiels; et
- Un développement équilibré, sécurisé et plus soutenu de ses activités

Droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires proportionnellement au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Selon l'article 34 des statuts de la banque, chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables en Bourse.

Régime fiscal applicable : Droit commun

La législation actuelle en Tunisie prévoit :

- l'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1^{er} Janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des:

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

Marché des titres

Les actions de la Banque de l'Habitat sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotation en Bourse des actions anciennes

Les 18 000 000 actions anciennes composant le capital actuel de la BANQUE DE L'HABITAT inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du 27/07/2015, droits de souscription et d'attribution détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 10 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

Cotation en Bourse des actions nouvelles gratuites

Les 6 000 000 actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir de l'ouverture de l'attribution soit le 27/07/2015, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

Cotation en Bourse des droits de souscription et des droits d'attribution

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du 27/07/2015 au 11/09/2015 inclus(*).

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités. Les négociations en bourse sur les droits d'attribution commencent à partir de 27/07/2015.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN **«TN0001900927»** à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN **«TN0001900919»** durant la période de souscription préférentielle soit du **27/07/2015 au 11/09/2015 inclus**^(*).

Les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN **«TN0001900901»** à partir du **27/07/2015.**

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par BH INVEST -Intermédiaire en Bourse.

Le prospectus relatif à cette émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 29/06/2015 sous le n°15-909, du document de référence «BH 2015/2» enregistré par le CMF en date du 29/06/2015 sous le n°15-004, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au deuxième trimestre de l'exercice 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 juillet 2015 et des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015 de l'émetteur pour tout placement sollicité après le 31 août 2015.

La note d'opération et le document de référence sont est mis, sans frais, à la disposition du public auprès de la Banque de l'Habitat – 18 Avenue Mohamed V – 1080 Tunis, la BH INVEST- Immeuble Assurances SALIM – Lotissement AFH/BC5 3ème Etage – Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS – Immeuble Integra - Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène – et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2015 et les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 juillet 2015 et le 31 août 2015.

^{(*) :} Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 11/09/2015 sont informés que ces derniers procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

INFORMATIONS POST AGO

CEREALIS

Siège social : Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1, rue du Lac Turkana Les Berges du Lac 1053 Tunis.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 16 juin 2015, la Société CEREALIS publie ci-dessous :

- ✓ Les résolutions adoptées,
- ✓ Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- ✓ L'état d'évolution des capitaux propres.

I – LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ainsi que le rapport de gestion du groupe Céréalis relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014 se soldant par un total bilan de 16 421 819,580 TND et faisant ressortir un résultat net de 1 110 137,713 TND.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes afférents aux états financiers consolidés du groupe Céréalis, approuve les états financiers consolidés du groupe Céréalis de l'exercice clos le 31 décembre 2014 se soldant par un total bilan de 17 847 537,780 TND et faisant ressortir un résultat net de 1 201 388,758 TND.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les résultats bénéficiaires de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et s'élevant à 1 110 137,713 TND de la manière suivante :

Résultat de l'exercice 2014	1 110 137,713
Résultats reportés antérieurs	798 172,199
Sous total (1)	1 908 309,912
Réserve légale 5%	(95 415,496)
Sous total (2)	1 812 894,416
Réserve pour réinvestissement exonéré	(1 110 000,000)
Dividendes à prélever sur les résultats reportés antérieurs	(611 111,125)
Résultats reportés	91 783,291

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale ordinaire décide de distribuer un dividende de 125 millimes par action correspondant à la somme globale de 611 111,125 Dinars à prélever sur résultats reportés antérieurs.

En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, l'impôt de 5% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013. L'assemblée prend acte de cette disposition et constate que le dividende à distribuer de 125 millimes par action est exonéré de l'impôt.

La mise en paiement des dividendes est fixée pour la date du 30 juin 2015.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

Mr KODIA Ahmed détenteur de 203 actions a voté contre

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité et dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité, la somme de trois mille Dinars Tunisiens (3.000 TND) net par membre, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

En application de l'article 13 de la loi numéro 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, l'Assemblée Générale Ordinaire informe les actionnaires de la Société que :

- 1. Le Consortium Tuniso-Koweitien de Développement (CTKD) a déclaré avoir franchi à la hausse, le 19 décembre 2014, le seuil de 5% du capital de la Société suite à l'acquisition dans le cadre de l'offre publique de 311.108 actions, représentant 6,36% du capital de la Société.
- 2. Le Consortium Tuniso-Koweitien de Développement (CTKD), qui détenait directement 311.108 actions et droits de vote représentant 6,36% du capital de la Société, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 25 décembre 2014, les seuils de 10% et 20% du capital suite à l'acquisition en Bourse de 675.491 actions et droits de vote, représentant 13,82% du capital de la Société; et
- 3. Monsieur Mohamed Salah Gahbiche, qui détenait directement 595.137 actions et droits de vote représentant 12,17% du capital de la Société, a déclaré avoir franchi à la baisse, le 25 décembre 2014, le seuil de 10% du capital suite à la cession en Bourse de 154.603 actions et droits de vote, représentant 3,16% du capital de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

NEUVIEME RESOLUTION

Suite à la proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer le Consortium Tuniso-Koweitien de Développement « CTKD » en qualité d'administrateur, et ce pour et ce pour un mandat de trois (3) ans se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les états financiers de l'exercice social clos le 31 décembre 2017.

Etant précisé que le représentant permanent du Consortium Tuniso-Koweitien de Développement « CTKD » sera monsieur Abdelbasset Ben Moussa.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DIXIEME RESOLUTION

A la suite de l'introduction en bourse de la Société à la côte du marché alternatif de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, et en application de l'article 19 nouveau du la loi numéro 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise expressément le Conseil d'Administration de la Société à acheter et revendre ses propres actions en bourse en vue de réguler leurs cours sur le marché.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

ONZIEME RESOLUTION

A la suite du lancement de l'appel à candidatures pour l'élection d'un Administrateur représentant les détenteurs des actions acquises dans le cadre de l'OPF, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer monsieur Hamadi Mokdadi, en qualité d'Administrateur représentant les détenteurs des actions acquises dans le cadre de l'OPF de la Société, et ce pour un mandat de trois (3) ans se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les états financiers de l'exercice social clos le 31 décembre 2017.

Etant précisé que cette nomination vient à la suite de l'élection de monsieur Hamadi Mokdadi, parmi la liste des candidats retenus, par les actionnaires autres que majoritaires et anciens actionnaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la Société ainsi qu'à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du présent Procès-Verbal pour accomplir toutes formalités légales requises et notamment celle d'enregistrement, de dépôt et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE

Bilan après affectation du résultat de l'exercice 2014

(Selon PV de l'AGO du 16 Juin 2015 ayant approuvé les états financiers arrêtés au 31/12/2014)

ACTIFS	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013	CAPITAUX PROPRES	Au 31/12/2014	Au 31/12/201
ACTIFS NON COURANTS					
Actifs immobilisés			Capital social	4 888 889,000	1 390 000,00
Immobilisations incorporelles	54 541,100	43 440,600			
Moins : amortissement	-43 603,228	-43 440,600	Réserves	234 415,496	139 000,00
S/Total	10 937,872	0,000			
			Autres capitaux propres	6 221 111,780	500 000,00
Immobilisations corporelles	3 554 897,405	3 389 994,122			
Moins : amortissement	-1 486 115,481	-1 247 449,520	Resultats reportés	91 783,291	984 214,19
S/Total	2 068 781,924	2 142 544,602			
		,	Total des capitaux propres après affectation du resultat de	11 436 199,567	3 013 214,19
Immobilisations financières	1 969 282,044	43 324,014	l'exercice	11 100 177,007	0 010 21 1,17
Moins: Provisions	0,000	0,000			
S/Total	1 969 282,044	43 324,014	PASSIFS		
Total des actifs immobilisés	4 049 001,840	2 185 868,616	Passifs non courants		
			Emprunts	183 685,574	270 280,7
Autres actifs non courants	762 730,826	361 688,538	Provision pour risques et charges	0,000	0,0
Total des actifs non courants	4 811 732,666	2 547 557,154	Total des passifs non courants	183 685,574	270 280,77
ACTIFS COURANTS			PASSIFS COURANTS		
Stocks	906 615,792	1 279 767,663			
Moins: Provisions	0,000	0,000	Fournisseurs et comptes rattachés	1 430 398,239	1 835 621,4
S/Total	906 615,792	1 279 767,663			
Clients et comptes rattachés	3 815 917,683	2 726 239,273	Autres passifs courants	1 483 717,939	1 049 561,84
Moins: Provisions	0,000	0,000			
S/Total	3 815 917,683	2 726 239,273	Concours bancaires et autres passifs financiers	1 887 818,261	1 217 725,2
Autres actifs courants	667 304,020	662 947,079			
Placements et autres actifs financiers	37 788,160	26 329,909	Total des passifs courants	4 801 934,439	4 102 908,5
Liquidités et équivalents de liquidités	6 182 461,259	143 562,467	<u>F</u>	***************************************	
Total des actifs courants	11 610 086,914	4 838 846,391	Total des passifs	4 985 620,013	4 373 189,34
Total des actifs	16 421 819,580	7 386 403,545	Total capitaux propres et passifs	16 421 819,580	7 386 403,54

III- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

ETAT D'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES EN TENANT COMPTE DE LA DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT COMPTABLE

DESIGNATION	Capital souscrit	Réserves légales	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au 31 décembre 2013	1 390 000,000	139 000,000	0,000	741 729,171	1 292 485,028	3 563 214,199
Affectation du résultat 2013 (AGO du 12/04/2014)					-742 485,028	0,000
Dividendes					-550 000,000	-550 000,000
Augmentation du capital 20/06/2014	909 600,000		1 014 358,030			1 923 958,030
Augmentation du capital 15/09/2014	1 700 400,000		-1 514 358,000	-186 042,000		0,000
Augmentation du capital IPO	888 889,000		5 111 111,750			6 000 000,750
Résultat de la période (Exercice 2014)					1 110 137,713	1 110 137,713
Situation des capitaux propres au 31 décembre 2014	4 888 889,000	139 000,000	5 111 111,780	798 172,199	1 110 137,713	12 047 310,692
Affectation du résultat 2014 (AGO du 16/06/2015)			1 110 000,000	-95 277,783	-1 110 137,713	0,000
Dividendes				-611 111,125		-611 111,125
Situation des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice 2014	4 888 889,000	234 415,496	6 221 111,780	91 783,291	0,000	11 436 199,567

INFORMATIONS POST AGE

CEREALIS

Siège social : Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1, rue du Lac Turkana Les Berges du Lac 1053 Tunis.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16 juin 2015, la Société CEREALIS publie ci-dessous les résolutions adoptées.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'augmenter le capital social de la Société par incorporation partielle de la prime d'émission de trente et un mille cent onze Dinars Tunisiens (31.111 TND) qui sera prélevé sur la prime d'émission de cinq millions cent onze mille cent onze Dinars Tunisiens sept cent cinquante millimes (5.111.111,750 TND) injectée lors de l'augmentation du capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société en date du 17 octobre 2014.

Cette augmentation de capital, d'un montant global de trente et un mille cent onze Dinars Tunisien (31.111 TND), portera le capital social de la Société de quatre millions huit cent quatre-vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-neuf Dinars Tunisiens (4.888.889 DT) à quatre millions neuf cent vingt mille Dinars Tunisiens (4.920.000 DT) et ce, par l'émission de trente et un mille cent onze (31.111) actions nominatives nouvelles d'un Dinar Tunisien (1 DT) de valeur nominale chacune.

Dans ce cadre, les actionnaires acceptent les arrondis et les rompus relatifs à la réparation de ces actions.

En application des dispositions de l'article 294 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Extraordinaire délègue au Conseil d'Administration de la Société tous les pouvoirs à l'effet de réaliser l'augmentation de capital, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation et de procéder, s'il est nécessaire, à la modification corrélative des s'atuts de la Société.

N'ayant pas obtenu la majorité requise par la loi, cette résolution, mise aux voix, n'est pas adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution précédente et sous réserve de la réalisation de l'augmentation de capital projetée, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 6 des statuts de la Société :

"ARTICLE 6 « NOUVEAU » : CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de quatre millions neuf cent vingt mille de Dinars Tunisiens (4.920.000 TND), divisé en quatre millions neuf cent vingt mille (4.920.000) Actions nominatives d'un Dinar Tunisien (1 DT) chacune libérées intégralement."

N'ayant pas obtenu la majorité requise par la loi, c ette résolution, mise aux voix, n'est pas adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

Suite notamment à l'introduction en bourse de la Société, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'adopter des nouveaux statuts de la Société comportant les dispositions légales relatives à une société anonyme faisant appel public à l'épargne.

Un projet de ces nouveaux statuts ayant été présenté pour lecture aux Actionnaires de la Société dans les délais légaux.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la Société ainsi qu'à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du présent Procès-Verbal pour accomplir toutes formalités légales requises et notamment celle d'enregistrement, de dépôt et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 23 juin 2015, la Société Tunisienne de Verreries-SOTUVER- publie ci-dessous :

- ✓ Les résolutions adoptées,
- ✓ Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- ✓ L'état d'évolution des capitaux propres.

I – LES RESOLUTIONS ADOPTEES

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires Aux Comptes relatifs à l'exercice 2014, approuve sans aucune réserve celui du Conseil ainsi que les états financiers de l'exercice 2014

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires Aux Comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier définitif et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration pour leurs gestions de l'exercice 2014.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'affectation du résultat tel que proposé par le Conseil d'Administration :

Résultat de l'exercice 2014	4 331 539,393
Résultat reporté 2013	3 046 719,212
Bénéfice distribuable	7 378 258,605
Réserves légales (5% plafonnées à 10% du capital)	148 596,000
Réserves spéciales d'investissement	1 141 128,485
Dividende statutaire (6%)	1 308 172,800
Super dividende (14%)	3 052 403,200
Report à nouveau	1 727 958,120

Les dividendes de l'exercice 2014 sont ainsi fixés à 200 millimes par action de nominal de 1 dinar.

Les dividendes ont été prélevés en parti sur les résultats reportés de l'exercice 2013 et antérieurs d'un montant de 3 046 719,212. De ce fait, et en application du paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finances n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion de l'année 2014, cette partie des dividendes ne payant pas d'impôt, et ils n'auront pas à subir de retenue à la source.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes à partir du 17/07/2015

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer l'enveloppe nette des jetons de présence pour l'exercice 2014 à trente milles dinars.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération nette des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2014 à cinq milles dinars par membre.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats des Administrateurs cité ci-après pour une période de 3 ans allant jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur l'exercice 2017.

- Monsieur Yahia BAYAHI
- Monsieur Tahar BAYAHI
- Monsieur Taieb BAYAHI
- Monsieur Brahim ANANE
- Monsieur Hemdane BEN OTHMANE
- Monsieur Ali ISMAIL représentant de la Compagnie Financière d'Investissement (CFI)

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tout pouvoir au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

(En Dinars Tunisiens)

						(En Billar)	s Tullisielis)
ACTIF	NOTES	31/12/2014	31/12/2013	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2014	31/12/2013
		=		<u>CAPITAUX PROPRES APRES</u>			=
ACTIFS NON COURANTS	-	<u>49 617 089</u>	<u>51 882 600</u>	<u>AFFECTATION</u>	-	<u>38 353 601</u>	<u>39 128 768</u>
Actifs Immobilisés							
Immobilisations Incorporelles	(1)	918 513		Capital Social	(7)	21 802 880	21 802 880
Moins: Amortissements		-723 570	-542 537	Réserves	(8)	10 249 604	10 088 897
		194 943	301 509	Résultats Reportés		1 727 959	3 046 719
Immobilisations Corporelles	(1)	93 718 544	89 795 799	Subventions d'investissement	(9)	3 432 030	4 190 271
Moins: Amortissements		-45 974 098	-39 555 633	Réserve pour réinvestissement		1 141 128	
		47 744 446	50 240 166				
Immobilisations Financières	(1)	1 217 136	990 462	Capitaux Propres avant Résultat		<u>38 353 601</u>	<u>39 128 767</u>
Moins: Provisions		-44 307	-44 307				
		1 172 829	946 155	Résultat de l'exercice		0	0
Total des Actifs Immobilisés	_	<u>49 112 218</u>	<u>51 487 830</u>				
Autres Actifs non courants		504 871	394 770	PASSIFS	<u>.</u>	46 776 448	<u>50 546 149</u>
ACTIFS COURANTS	_	<u>35 512 960</u>	<u>37 792 317</u>				
Stocks	(2)	23 174 203	20 598 896				
Moins: Provisions		-268 343	-495 209	PASSIFS NON COURANTS	(10)	13 563 993	10 989 335
		22 905 860	20 103 687				
Clients et comptes rattachés	(3)	10 334 846	11 811 064	Emprunts	-	13 154 890	10 732 166
Moins : Provisions		-2 737 953	-2 561 157	Provisions		409 103	257 169
		7 596 893	9 249 907	PASSIFS COURANTS		33 212 455	<u>39 556 813</u>
Autres actifs courants	(4)	4 374 008	8 016 055		-		-
Moins: Provisions		-207 783	-183 318	Fournisseurs et comptes rattachés	(11)	7 013 160	7 744 614
		4 166 225		Autres passifs courants	(12)	7 893 520	7 605 597
Placements et autres actifs financiers	(5)	0		Concours Bancaires et autres passifs financiers	(13)	18 305 775	24 206 602
Liquidités & équivalents de liquidités	(6)	843 982	605 986	r			
Total des Actifs	(*)	85 130 047		Total des Capitaux propres & Passifs	1	85 130 047	89 674 917
Total uco fichis		00 100 07/	וול דוט עט	1 Total acs Capitaux propies & Lassiis		00 100 07/	U) U/T /1/

III- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Désignation	Capital	Réserve légale	Fond social	Résultats reportés	Subvention d'investisse ment	Autres réserves	Réserve spéciale réinvesti	Prime d'emission	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2013 après affectation	20 316 320	2 031 632	549 427	3 046 719	4 190 271	200 000	1 486 560	7 307 838	-	39 128 768
Résultat de l'exercice									4 331 539	4 331 540
Résultats reportés										
Distribution des dividendes										
Réserve légale										
Fond Social			12 111							12 111
Actions propres										
Réserve de réinvestissement							-1 486 560			-1 486 560
subvention accordée										
Amortissement de la subvention					-758 241					-758 241
Augmentation du capital par incorporation des réserves	1 486 560									1 486 560
Solde au 31/12/2014 avant affectation	21 802 880	2 031 632	561 538	3 046 719	3 432 030	200 000	0	7 307 838	4 331 539	42 714 177
Résultat de l'exercice										
Résultats reportés				1 727 958					-1 727 958	0
Distribution des dividendes				-3 046 719					-1 313 857	-4 360 576
Réserve légale		148 596							-148 596	0
Fond Social										
Actions propres										
Réserve de réinvestissement							1 141 128		-1 141 128	0
subvention accordée										
Amortissement de la subvention Augmentation du capital par incorporation des réserves										
Solde au 31/12/2014 après affectation	21 802 880	2 180 228	561 538	1 727 958	3 432 030	200 000	1 141 128	7 307 838	0	38 353 600

INFORMATIONS POST AGE

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23 juin 2015, la Société Tunisienne de Verreries- SOTUVER- publie ci-dessous les résolutions adoptées.

Première Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide d'augmenter le capital social de vingt-millions-trois-cent-seize-mille-trois-cent-vingt (20 316 320) Dinars à vingt-et-un millions huit-cent-deux-mille-huit-cent-quatre-vingts (21 802 880) Dinars par incorporation des réserves spéciales d'investissement constituées en vertu des dispositions de l'article 7 du code d'Incitations aux investissements d'un montant d'un million quatre-cent-quatre-vingt-six-mille-cinq-cent-soixante (1 486 560) Dinars par l'émission d'un million quatre-cent-quatre-vingt-six-mille-cinq-cent-soixante (1 486 560) actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale de un dinar (1DT) chacune à répartir entre les anciens actionnaires à raison de trois (03) actions nouvelles gratuites pour quarante et une (41) actions anciennes.

La jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée à partir du 1er Janvier 2014.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne pouvoir au Conseil d'Administration pour la réalisation et la constatation de cette augmentation du capital.

L'attribution des actions gratuites est fixée à partir 1^{er} juillet 2014

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale décide, sous la condition suspensive de la réalisation des augmentations du capital ci-dessus autorisés, de modifier l'article 6 des statuts comme suit :

« Le capital social est fixé à vingt-et-un millions huit-cent-deux-mille-huit-cent-quatre-vingts (21 802 880) Dinars divisé en vingt-et-un millions huit-cent-deux-mille-huit-cent-quatre-vingts (21 802 880) actions de 1 Dinar chacune entièrement libérées. »

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tout pouvoir au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

INFORMATIONS POST AGO

Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT »

Siège social: 1, rue Larbi Zarrouk BP 740 - 2014 Mégrine -

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 29 mai 2015, la Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis SNMVT « MONOPRIX » publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate qu'elle a été régulièrement convoquée par publication au JORT N° 56 du09/05/2015 et par des communiqués publiés aux journaux de Le Temps et Assabah du 12/05/2015

De ce fait elle donne quitus au conseil pour la régularité de cette convocation. Elle constate que le quorum prévu par les statuts est atteint, et peut donc valablement délibérer.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu les rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, sur les états financiers de la SNMVT et les états financiers consolidés de l'exercice 2014, ainsi que les explications données en cours de séance, l'assemblée générale ordinaire approuve les états financiers individuels, les états financiers consolidés, au 31 décembre 2014, faisant ressortir pour l'exercice 2014 un bénéfice net après impôt de 10 106 755,862 dinars pour SNMVT, et un bénéfice net consolidé après impôt de 2 430 516,542 dinars pour le groupe.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion durant l'exercice 2014

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de répartir et affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2014 comme suit :

Bénéfice net : 10 106 755,862 Dinars **Total à affecter :** 10 106 755,862 Dinars

AFFECTATION

Réserve pour réinvestissement financier
 Péserve ordinaire :
 Total affecté :
 900 000,000 Dinars
 9 206 755,862 Dinars
 10 106 755,862 Dinars

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, toutes les opérations intervenues durant l'exercice 2014 avec les filiales et les sociétés apparentées du groupe SNMVT.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Le mandat des administrateurs de la société étant venu à expiration, avec l'exercice présent l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Messieurs:

Mohamed Mounir BEN MILED

Mohamed Ali MABROUK

Mohsen ZERELLI

Frédéric GODEBERGE

Société Exis représentée par Monsieur Mohamed YOUSFI

Mohamed Salah SAADI

En tant que nouveaux administrateurs de la société, pour la période allant de l'exercice 2015 jusqu'à l'assemblée qui statuera sur l'exercice 2017.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire autorise le conseil d'administration, conformément à l'article 19 nouveau de la loi 94-117 tel que modifié par la loi n°99-92 du 17 août 1999, à procéder au rachat et la revente des actions de la société en bourse, en vue de réguler le cours boursier pour une période de trois années.

HUITIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire pour effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

1. <u>Le bilan après affectation du résultat :</u>

	au 31 décembre 2014	au 31 décembre 2013
<u>ACTIFS</u>		
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	3 846 442	3 806 809
Amortissements	-2 854 236	-2 630 121
Immobilisations corporelles	106 758 508	95 957 000
Amortissements	-54 112 368	-46 938 940
Immobilisations financières	82 314 961	74 808 811
Provisions	-48 000	-48 000
Total des actifs immobilisés	135 905 307	124 955 559
:		
Autres actifs non courants	5 598 106	4 658 628
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	141 503 413	129 614 187
ACTIFS COURANTS		
Valeurs d'exploitation	52 771 173	48 136 614
Provisions	-1 045 228	-1 373 825
Clients	6 944 515	7 591 825
Provisions	-1 060 785	-1 019 439
Autres actifs courants	19 661 466	25 782 356
Provisions	-104 104	-104 104
Placements et autres actifs financiers	331 401	216 635
Liquidités et équivalents de liquidité	9 841 855	8 186 435
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	87 340 293	87 416 497
TOTAL DES ACTIFS	228 843 706	217 030 684

	au 31 décembre 2014	au 31 décembre 2013
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS après affectation des résultats		
CAPITAUX PROPRES après affectation des résultats		
Capital social	33 282 288	33 282 288
Actions propres	47 006	-2 327 308
Autres capitaux propres après affectation des résultats	28 653 306	18 546 550
Résultats reportés après affectation des résultats	132 009	94 189
Total des capitaux propres après affectation des résultats	62 114 609	49 595 719
PASSIFS PASSIFS NON COURANTS		
PASSIFS NON COURANTS		
Emprunts bancaires	41 242 411	35 261 945
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	41 242 411	35 261 945
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	77 287 891	75 692 089
Autres passifs courants après affectation des résultats	23 657 240	28 458 317
Concours bancaires et autres passifs financiers	24 541 555	28 022 613
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	125 486 686	132 173 019
TOTAL DES PASSIFS	166 729 097	167 434 964
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	228 843 706	217 030 684

3-L'état d'évolution des capitaux propres :

	Capital इंटरंबी	Réseves Jégales	Réseive spéciale	Réserves ordinaires	Résenes Spés. A Réal	Ré sské s epotés	Résolut de Lexenie	Radial des actions propes	H-value sur seesion actions propes	Risultais Repolés / De actions propres	Tetal
Sociela. C1 cé cem ve 3014 kvant kijiectat or ces Résiltats	00 363 366	0.038.338	(1366 031	10 959 000	(10 106 756	(47 006	103 008	65 444 608
Alectation approveée par IASO de l'aversice 2014 Réserves				9 200 750	900 000		-10 108 758				<u> </u>
Difference Sociels: C1 cécembre 2014 y présivifiects tiph ces Résilitats	30 383 308	322 320 0	(10,470,077	14859000	(((1: (0)	103 008	63 4V EC8 D

مشروع لوائح الجلسة العامة العادية

شركة التنمية والاستثمار للشمال الغربى

المقر الاجتماعي: شارع الطيب المهيري بناية شركة المعارض بسليانة 6100 سليانة

مشروع اللوائح التي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة العادية التي ستنعقد يوم 07 جويلية 2015.

اللائحة الأولى:

تصادق الجلسة العامة العادية بعد استماعها لتقرير مجلس الإدارة وللتقريرين العام والخاص لمراقب الحسابات على القوائم المالية لسنة 2014 و على العمليات المعنية بالفصل 200 من مجلة الشركات التجاريّة.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة بـ

اللائحة الثانية:

بعد اطلاعها على التقرير السنوي لمراقب الحسابات عن الحسابات المجمعة المتعلقة بالسنة الماليّة 2014، تصادق الجلسة العامة على الحسابات المجمعة كما وقع تقديمها.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة بـ

اللائحة الثالثة:

تصادق الجلسة العامة العادية على الإبراء التام لذمة أعضاء مجلس الإدارة على تصرفهم خلال السنة المالية . 2014.

اللائحة الرابعة:

تصــــادق الجلسـة العامة العادية على تبويب النتيجة الصافية للسنة المالية 2014 والبالغــة 2017 والبالغــة 2.114.130,277

* 37.862, 279- دينارا على حساب الاستهلاكات المؤجلة * \$2.076.267,998- دينارا على حساب النتائج المؤجلة

- Suite -	
-----------	--

	خامسة:	اللائحـــة ال
--	--------	---------------

تصادق الجلسة العامة العادية على تحديد منحة حضور أعضاء مجلس الإدارة بعنوان سنة 2014 بقيمة سنوية قدر ها 26.875,000 دينار.

اللائحة السادسة:

تصادق الجلسة العامة العادية على تجديد عضوية الشركة التونسية للبنك والصندوق الوطني للضمان الاجتماعي بمجلس إدارة الشركة، وتنتهي مهامهم بانعقاد الجلسة العامة العادية التي ستنظر في الحسابات المالية لسنة 2017.

اللائحة السابعة:

AVIS

COURBE DES TAUX DU 03 JUILLET 2015

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,867%		
TN0008003006	BTC 52 SEMAINES 01/09/2015		4,913%	
TN0008003022	BTC 52 SEMAINES 29/09/2015		4,935%	
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		4,945%	999,906
TN0008003030	BTC 52 SEMAINES 27/10/2015		4,956%	
TN0008003048	BTC 52 SEMAINES 24/11/2015		4,978%	
TN0008003055	BTC 52 SEMAINES 22/12/2015		5,000%	
TN0008003063	BTC 52 SEMAINES 26/01/2016		5,027%	
TN0008003071	BTC 52 SEMAINES 16/02/2016		5,044%	
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,063%	1 000,960
TN0008003089	BTC 52 SEMAINES 15/03/2016		5,066%	
TN0008003097	BTC 52 SEMAINES 12/04/2016		5,088%	
TN0008003113	BTC 52 SEMAINES 14/06/2016	5,137%		
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,322%	935,948
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,418%	997,376
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,746%	1 018,645
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"	6,038%		982,701
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		6,143%	981,074
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,166%	813,917
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,202%	977,116
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,333%	967,123
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,429%	959,102
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"	6,464%		968,166
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,507%	1 020,900
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,516%	948,999
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"	6,570%		962,522

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT. Conditions minimales de prise en compte des lignes :

⁻ Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,

⁻ Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM	ITRES OPCVM TITRES OPCVM TITRES OPCVM		M	TITRES OPCVM		M	
Dénomination	Gestionnaire	Date d'o	ouverture	VL au 3	1/12/2014	VL antérieure	Dernière VL
	OPCVM DE CA		ON				
1 TUNISIE SICAV	SICAV OBLIGATAIRES DE CA	ī	07/92		452.070	455.000	455.740
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT		04/07		153,079 103,089	155,699 104,857	155,713 104,868
	FCP OBLIGATAIRES DE CAPIT			3	,	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
3 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/0	01/07		13,510	13,763	13,765
4 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/	12/14		99,995	100,967	100,972
	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITA			E	•		
5 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI SICAL MINTES D		01/06		1,392	1,418	1,419
6 SICAV AMEN	SICAV MIXTES D	1	10/92		37,429	38,077	38,081
7 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS		05/93		50,906	51,707	51,712
	FCP MIXTES DE CAPITAL	ISATION - VL QU	OTIDIENNE		·	·	
8 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION		04/08		164,460	163,734	163,344
9 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION MAXULA BOURSE		04/08		578,304	586,338 123,456	585,869 123,338
10 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE 11 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE MAXULA BOURSE	_	10/08		113,984 125,520	133,340	133,614
12 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	_	10/08		120,253	127,380	127,567
13 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE		05/09		112,606	117,467	117,533
14 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	_	10/09		95,252	103,851	104,375
15 FCP KOUNOUZ	TSI	_	07/08		134,724	143,202	143,039
16 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS		09/10		93,485	94,727	94,568
17 FCP VALEURS MIXTES 18 MCP CEA FUND	TUNISIE VALEURS MENA CAPITAL PARTNERS		05/11		102,726 99,994	103,120 118,004	103,087 117,967
19 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS MENA CAPITAL PARTNERS		12/14		99,994	117,012	117,180
20 FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT		09/12		86,054	86,726	86,816
21 FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT		09/12		104,629	106,418	106,403
22 FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT FCP MIXTES DE CAPITALIS		09/12 BDOMADAIRE		98,010	97,058	97,135
23 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	1	03/07		1 439,180	1 489,342	1 491,794
24 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/0	02/04		2 385,305	2 443,905	2 448,560
25 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10			112,115	115,008	114,861
26 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX		24/10/08		104,580		110,477
27 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08			130,887	137,171	137,911 En liquidation
28 FCP FINA 60 * 29 FCP CEA MAXULA	FINACORP MAXULA BOURSE	_	28/03/08 04/05/09		1 207,035 133,033	En liquidation 141,681	141,850
30 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS		03/09		16,255	16,420	16,489
31 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/1	10/12		5 158,963	5 288,782	5 299,160
32 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/1	11/13		5 004,703	5 139,317	5 150,046
33 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI		01/06		2,329	2,432	2,424
34 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	_	01/06		2,022		
35 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS 36 FCP HAYETT MODERATION	UFI AMEN INVEST		09/09		1,116	1,113 1,023	1,120 1,023
37 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST		03/15		-	1,029	1,027
38 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/0	03/15		-	1,035	1,034
	OPCVM DE I	DISTRIBUTIO					
Dénomination	Gestionnaire	Date	Dernier di Date de	vidende	VL au	VL antérieure	Dernière VL
Denomination	Gestionnane	d'ouverture	paiement	Montant	31/12/2014	VL anterieure	Definere VL
		LIGATAIRES					
39 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00			108,488	106,409	106,422
40 AMEN PREMIÈRE SICAV 41 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST AMEN INVEST	10/04/00 10/05/06	26/05/15 13/04/15		103,995 106,020	102,043 103,856	102,053 103,867
41 AMEN TRESOR SICAV 42 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00		4,209	100,020	100,446	103,867
43 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	11/05/15	4,319	103,916	101,893	101,905
44 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	22/05/15	3,552	106,837	105,337	105,347
45 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/15	4,282	104,303	102,301	102,313
46 SICAV TRESOR 47 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	BIAT ASSET MANAGEMENT CGF	03/02/97 12/11/01	26/05/15 29/05/15	3,984 3,676	102,996 105,095	100,881 103,319	100,891 103,331
48 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	29/05/15	3,625	103,093	100,244	100,253
49 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/05/15	3,866	104,165	102,325	102,335
50 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/15	3,778	104,217	101,649	101,660
	THE PRILLIPS		29/05/15	4,044	106,676	104,625	104,636 103,503
51 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98		4 107			103.503
52 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	27/04/15	4,197 3,231	105,639 103,337	103,492 101.850	-
		_	27/04/15	4,197 3,231 3,786	105,639 103,337 102,629	103,492 101,850 100,754	101,859
52 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 53 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAC SA MAXULA BOURSE	20/05/02 02/02/10	27/04/15 29/05/15	3,231	103,337	101,850	101,859 100,764
52 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 53 MAXULA PLACEMENT SICAV 54 SICAV RENDEMENT 55 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 56 SICAV BH OBLIGATAIRE	MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST	20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97	27/04/15 29/05/15 30/04/15 29/05/15 29/05/15	3,231 3,786 3,863 4,251	103,337 102,629 104,702 102,786	101,850 100,754 102,947 100,683	101,859 100,764 102,958 100,695
52 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 53 MAXULA PLACEMENT SICAV 54 SICAV RENDEMENT 55 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 56 SICAV BH OBLIGATAIRE 57 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST BH INVEST	20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09	27/04/15 29/05/15 30/04/15 29/05/15 29/05/15 28/05/15	3,231 3,786 3,863 4,251 3,703	103,337 102,629 104,702 102,786 103,707	101,850 100,754 102,947 100,683 101,997	101,859 100,764 102,958 100,695 102,007
52 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 53 MAXULA PLACEMENT SICAV 54 SICAV RENDEMENT 55 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 56 SICAV BH OBLIGATAIRE 57 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT 58 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST BH INVEST SMART ASSET MANAGEMENT	20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09 05/06/08	27/04/15 29/05/15 30/04/15 29/05/15 29/05/15 28/05/15 29/05/15	3,231 3,786 3,863 4,251 3,703 3,525	103,337 102,629 104,702 102,786 103,707 104,892	101,850 100,754 102,947 100,683 101,997 103,181	101,859 100,764 102,958 100,695 102,007 103,191
52 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 53 MAXULA PLACEMENT SICAV 54 SICAV RENDEMENT 55 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 56 SICAV BH OBLIGATAIRE 57 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST BH INVEST	20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09	27/04/15 29/05/15 30/04/15 29/05/15 29/05/15 28/05/15	3,231 3,786 3,863 4,251 3,703 3,525 4,224	103,337 102,629 104,702 102,786 103,707	101,850 100,754 102,947 100,683 101,997	101,859 100,764 102,958 100,695 102,007 103,191
52 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV 53 MAXULA PLACEMENT SICAV 54 SICAV RENDEMENT 55 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV 56 SICAV BH OBLIGATAIRE 57 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT 58 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV 59 SICAV L'ÉPARGNANT	MAC SA MAXULA BOURSE SBT SCIF BH INVEST BH INVEST SMART ASSET MANAGEMENT STB MANAGER	20/05/02 02/02/10 02/11/92 16/10/00 10/11/97 06/07/09 05/06/08 20/02/97	27/04/15 29/05/15 30/04/15 29/05/15 29/05/15 28/05/15 29/05/15 29/05/15	3,231 3,786 3,863 4,251 3,703 3,525 4,224 4,214	103,337 102,629 104,702 102,786 103,707 104,892 102,652	101,850 100,754 102,947 100,683 101,997 103,181 100,634	101,859 100,764 102,958 100,695 102,007

	TITRES OPCVM	TITRES OPCVM	TITRES	OPC	VM	TITR	ES OPCV	'M
		FCP OBLIGATAIRES	- VL QUOTIDIENNE					
	CP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	27/04/15	0,371	10,527	10,365	10,366
	CP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	29/05/15	3,379	102,823	101,500	101,560
	CP HELION MONEO CP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	HELION CAPITAL	31/12/10 20/01/15	08/05/15	4,443	104,004	101,752 101,208	101,764 101,221
00 F	CF OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE FCP OBLIGATAIRES -		- <u> </u> E	-	-	101,206	101,221
67 A	L AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	3,855	101,462	99,620	99,729
68 A	RABIA SICAV	AFC SICAV M	15/08/94	14/05/15	1,147	65,830	63,937	63,873
69 A	TTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	148,724	151,396	151,342
70 A	TTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 489,820	1 540,660	1 540,393
71 SI	ICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	26/05/15	2,834	113,033	112,797	112,847
_	CAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	26/05/15	1,545	112,063	112,553	112,664
_	CAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/15	0,600	85,430	91,477	91,469
	ICAV SECURITY ICAV CROISSANCE	COFIB CAPITAL FINANCE SBT	26/07/99 27/11/00	25/05/15 30/04/15	0,454 6,596	17,176 272,658	17,234 283,695	17,237 283,176
	ICAV CROISSANCE	BH INVEST	22/09/94	29/05/15	0,706	32,349	31,736	31,685
	FRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/15	32,738	2 419,706	2 426,247	2 425,231
	CAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	21/05/15	2,540	78,209	73,164	72,909
79 SI	ICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	19/05/15	1,822	57,858	55,639	55,563
80 U	NION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	15/05/15	0,692	100,944	96,720	96,668
-	NION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	15/05/15	0,720	110,547	103,850	103,761
82 U	BCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	15/05/15	0,655	97,573	90,890	90,765
83 E4	CP IRADETT 20	FCP MIXTES - VI	02/01/07	27/04/15	0,268	11,421	11,252	11,243
	CP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/04/15	0,230	12,387	12,443	12,428
_	CP IRADETT 100	AFC	04/01/02	27/04/15	0,205	15,946	16,010	15,985
	CP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/04/15	0,331	14,845	15,290	15,275
87 A	TTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	25/05/15	0,350	13,041	13,625	13,669
_	TTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,093	11,559	11,963	12,017
89 A	TTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	10,671	10,687	10,720
90 A	TTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	10,723	10,591	10,588
91 B	NAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,338	127,420	135,573	135,644
	NAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,236	124,932	129,805	129,872
	CP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	29/05/15	0,173	11,080	10,308	10,295
	CP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER TUNISIE VALEURS	08/09/08 04/06/07	18/05/15 29/05/15	2,657	109,024	104,094	103,627
-	CP VALEURS CEA CP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	28/05/15	0,241 0,520	20,475 76,592	20,548 82,292	20,548 82,163
_	CP AFEK CEA	TSI	01/07/11	28/05/15	0,320	79,825	86,770	86,579
_	UNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/15	3,062	98,109	96,029	95,944
	CP GENERAL DYNAMIQUE **	CGI	30/09/13	-	-	9,319	En liquidation	En liquidation
	CP AL BARAKA **	CGI	30/09/13	-	-	7,293	En liquidation	En liquidation
101 U	BCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	105,862	99,210	98,972
		FCP MIXTES - VL						
	CP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	05/05/15	2,132	103,033	106,432	106,656
	CP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11 15/01/07	05/05/15 26/05/15	1,867 3,275	99,614	103,391 142,739	103,203
	CP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT CGF				140,321 10 578	,	142,190
-	L AMANAH ETHICAL FCP L AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/05/09 25/02/08	29/05/15 29/05/15	0,021 1,346	10,578 122,856	10,064 119,024	10,142 119,895
-	L AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	2,300	121,140	118,479	118,526
	CP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	1,995	104,666	106,219	106,113
_	CP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	0,417	104,777	105,826	105,273
110 M	IAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,885	177,008	188,408	188,850
111 M	AC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,382	163,377	172,174	172,421
-	AC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	5,215	144,094	148,254	148,559
	AC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	11 701,904	13 738,461	13 716,357
	AC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-		18,545	20,777	20,682
	CR SAEA	MAC SA SMART ASSET MANAGEMENT	04/10/10	-	-	134,499	138,466	139,768
-	CP SAFA CP SERENA VALEURS FINANCIERES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/05/11 27/01/10	20/07/11	1,582	104,934 85,902	104,725 En liquidation	104,703 En liquidation
	CP SERENA VALEURS FINANCIERES * CP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/15	1,382	85,902 117,445	118,553	118,617
	UNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 818,505	8 755,299	8 755,676
-	CP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	29/05/15	0,102	9,085	8,972	9,012
	GFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	99,599	100,993	100,857
_	CP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	-	_	-	1000,000	1000,000
		FCP ACTIONS - V						
123 F	CP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-		105,672	105,560
		FCP ACTIONS - VL		2010 - 12 - 1		1		
	CP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF LIGES NA	12/02/13	29/05/15	0,107	8,892	9,087	9,152
	EA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	99,181	101,149	99,387

^{*} En liquidation pour expiration de la durée de vie ** FCP en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL

DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4èmeTranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél: (216) 71 947 062
Fax: (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés www.cmf.org.tn email 1 :cmf@cmf.org.tn email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la société « Universal Auto Distributors Holding » et l'ouverture au public de FCP SMART EQUITY 2, du « FCPR MCP ImmoFund », des fonds d'amorçage « Social Business » et « CAPITALease Seed Fund 2 », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE I-1 Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.	
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555	
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600	
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500	
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100	
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155	
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 238 000	
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122	
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	95, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 849 400	
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000	
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188	
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600	
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733	
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200	
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011	
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444	
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111	
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211	
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655	
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969	
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144	
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222	
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511	
23.El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000	
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036	
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844	
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600	
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Zone Industrielle BP. N°7 2013 Ben Arous	71 381 688	
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988	
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044	
30. Modern Leasing	11, avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis	71 845 530	

	Cité El Marii mus du Las Nasa Immanida Las Assadas	
31. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244
32. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
33.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
40. Società immobilici e ranissi desdallorino erro	Saleday, 6 Stage, Bareau II 1 1002 Tulio	10120120
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Z.I Charguia II.2035 Tunis Carthage	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.	
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094	
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{eme} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593	
3.CEREALIS S.A	lmmeuble Amir El Bouhaira, Appt.№1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996	
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666	
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111	
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300	
7.SERVICOM	Cité Ishbilia , route de Tunis 3100 Kairouan	77 273 459	
8.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666	
9.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389	
10.Société Tunisienne d'Email -SOTEMAIL-	Avenue du Japon Montplaisir -1073 Tunis-	71 906852	
11.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400	
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435	

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Siège social	Tél.
Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS-	71 861 861
11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	71 197 820
24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 785 049
Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis- Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX 90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS- Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis- ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS- 11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS- Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II 24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis- Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis - Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS- Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS- 56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS- 10bis, avenue Mohamed V -1002 TUNIS- 25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS- 2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram- 12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS- 6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS- Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-

	1	
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis	71 948 354
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk	
34. Palm Beach Palace Jerba	-4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA- Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Mahrez Djerba- Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH » 38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul	Daoud La Marsa	
« EI Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul- Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh Siège de l'Office de Développement du Centre	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 479 690
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de		77 478 680
Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" 46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE- Avenue Taîb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	75 642 628 78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Economique de Bizerte "PROMECO"	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
	·	
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC " 51. Société de services des Huileries	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis- Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{èr} étage app n°13-3013 Sfax	71 884 120 74 624 424
	Tunis- Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem	
51. Société de services des Huileries	Tunis- Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1èrétage app n°13-3013 Sfax	74 624 424
51. Société de services des Huileries 52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries "SOBOCO"	Tunis- Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{èr} étage app n°13-3013 Sfax Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	74 624 424 71 718 332
51. Société de services des Huileries 52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " 53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Tunis- Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{èr} étage app n°13-3013 Sfax Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS- Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 624 424 71 718 332 74 401 510
51. Société de services des Huileries 52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries "SOBOCO" 53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » 54. Société de Tourisme Amel "Hôtel Panorama" 55. Société de Transport du Sahel	Tunis- Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{èr} étage app n°13-3013 Sfax Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS- Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida- Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE- Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49	74 624 424 71 718 332 74 401 510 73 228 156
51. Société de services des Huileries 52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries "SOBOCO" 53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » 54. Société de Tourisme Amel "Hôtel Panorama"	Tunis- Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{èr} étage app n°13-3013 Sfax Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS- Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida- Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	74 624 424 71 718 332 74 401 510

59. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
60.Société Financière d'Investissement "SOFI SICAF"	Centre Nawrez, rue Lac Lemon, bloc B, App 2-2 2045 Les du Lac-Tunis	71 960 530
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
64.Société Hotelière El Kantaoui "Palm Marina"	Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
65.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
66.Société Hôtelière Mouradi Golf	Zone touristique, El Kantaoui, BP 48 -4089 HAMMAM SOUSSE-	73 246 355
67.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
68.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
69.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
70.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
71.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
72.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
73. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	BP 48, Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam-Sousse-	73 246 355
74.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	74 246 190
75.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 475 267
76.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
77.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 240 337
78. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
79.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
80. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
81.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
82.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
83.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX » 84.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Avenue des Martyrs -3000 SFAX- Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 298 838 74 223 483
85.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
86.Société Touristique El Mouradi -STM -	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse-	73 246 355
·		
87.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
88.Société Touristique SANGHO Zarzis 89.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère- Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 798 211 71 962 777
90.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
91.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS- Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana	71 800 482
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Center -2080 ARIANA-	71 231 172
93.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
94.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
95.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	

97.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
98.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
99.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
100. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
101.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	71 950 100
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
104. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
105. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, Zl Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Туре	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis

20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL BARAKA (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
36	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
37	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
38	FCP FINA 60 (1)	MIXTE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere Les Berges du Lac -1053 Tunis
39	FCP GENERAL DYNAMIQUE (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
40	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
46	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
48	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis

52	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
53	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
57	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
61	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
62	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
63	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
64	FCP SAFA	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
66	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
67	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
68	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE	ODLIGATATO	DIOTOICUTES	LUD FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les
SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST(3)	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST(3)	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST(3)	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
	SICAV MAC AL HOUDA FCP MAC CROISSANCE FCP MAC ÉPARGNANT FCP MAC EPARGNE ACTIONS FCP MAC EQUILIBRE FCP MAC EXCELLENCE FCP MAXULA INVESTISSEMENT SICAV MAXULA PLACEMENT SICAV MCP CEA FUND MCP EQUITY FUND MCP SAFE FUND MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV POSTE OBLIGATAIRE SICAV SICAV AMEN SICAV AVENIR SICAV AXIS TRÉSORERIE SICAV BH PLACEMENT SICAV BH PLACEMENT SICAV BNA SICAV CROISSANCE SICAV ENTREPRISE SICAV L'ÉPARGNANT SICAV OPPORTUNITY SICAV OPPORTUNITY SICAV OPPORTUNITY SICAV PATRIMOINE	SICAV MAC AL HOUDA FCP MIXTE MAC CROISSANCE FCP MIXTE MAC ÉPARGNANT FCP MIXTE MAC EPARGNE ACTIONS FCP MIXTE MAC EQUILIBRE FCP MIXTE MAC EXCELLENCE FCP MIXTE MAXULA INVESTISSEMENT SICAV METE METE METE METE METE METE METE METE MIXTE MIXTE	SICAV MAC AL HOUDA FCP MIXTE DISTRIBUTION MAC CROISSANCE FCP MIXTE DISTRIBUTION MAC ÉPARGNANT FCP MIXTE MIXTE DISTRIBUTION MAC EPARGNE ACTIONS FCP MIXTE MIXTE DISTRIBUTION MAC EQUILIBRE FCP MIXTE DISTRIBUTION MAC EXCELLENCE FCP MIXTE MIXTE DISTRIBUTION MAC EXCELLENCE FCP MIXTE DISTRIBUTION MAXULA INVESTISSEMENT OBLIGATAIRE DISTRIBUTION MIXTE CAPITALISATION MCP CEA FUND MIXTE CAPITALISATION MCP EQUITY FUND MIXTE CAPITALISATION MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV OBLIGATAIRE DISTRIBUTION POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT SANADETT SICAV OBLIGATAIRE DISTRIBUTION SICAV AVENIR MIXTE DISTRIBUTION SICAV AXIS TRÉSORERIE OBLIGATAIRE DISTRIBUTION SICAV AXIS TRÉSORERIE OBLIGATAIRE DISTRIBUTION SICAV BH OBLIGATAIRE DISTRIBUTION SICAV BNA MIXTE DISTRIBUTION SICAV CROISSANCE MIXTE DISTRIBUTION SICAV CROISSANCE MIXTE DISTRIBUTION SICAV L'INVESTISSEUR MIXTE DISTRIBUTION SICAV CPOPORTUNITY MIXTE DISTRIBUTION SICAV CAPITALISATION SICAV PATRIMOINE ORLIGATAIRE CAPITALISATION SICAV DISTRIBUTION SICAV CAPITALISATION SICAV PATRIBUTION SICAV PATRIMOINE ORLIGATAIRE CAPITALISATION CAPITALISAT	MAC AL HOUDA FCP MIXTE MAC CROISSANCE FCP MIXTE MIXTE DISTRIBUTION MAC SA MAC ÉPARGNANT FCP MIXTE MIXTE DISTRIBUTION MAC SA MAC EPARGNANT FCP MIXTE MIXTE MIXTE DISTRIBUTION MAC SA MAC EPARGNE ACTIONS FCP MIXTE MIXTE MIXTE DISTRIBUTION MAC SA MAC EQUILIBRE FCP MIXTE MIXTE DISTRIBUTION MAC SA MAC EQUILIBRE FCP MIXTE MIXTE DISTRIBUTION MAC SA MAC EXCELLENCE FCP MIXTE DISTRIBUTION MENA CAPITAL MENA CAPITAL PARTINERS MCP- MENA CAPITAL MENA CAPITAL PARTINERS MCP- MENA CAPITAL PARTINERS MCP- MENA CAPITAL MENA CAPITAL PARTINERS MCP- MENA CAPITAL MENA CAPITAL PARTINERS MCP- MENA CAP

109	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
111	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
112	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
113	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
114	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
115	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
118	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
119	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
120	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
121	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
122	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
125	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

- (1) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie (2) FCP en liquidation anticipée (3) Initialement dénommé SIFIB-BH

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

	LISTE DES FONDS D'AMORCAGE					
		Gestionnaire	Adresse			
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T			
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T			
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			

DERNIERE MISE A JOUR: 02/07/2015

6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis	
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis	

LISTE DES FCPR

	T	LISTE DES FCPR	
		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13éme étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3éme étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue c Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	87, avenue Jugurtha, Mutuelleville, 1083 - Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3éme étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tuni
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY» Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis

^{*} Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest -SODINO SICAR-

Siège social : Av. Taïeb M'hiri -Batiment Société des Foires de Siliana -6100 SILIANA-

La Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest -SODINO SICAR-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 07 juillet 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Lotfi HAMMI.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

(Montants exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	MONTANTS
DESIGNATION		AU 31-12-14	AU 31-12-13
ACTIFS			
ACTIFS IMMOBILISES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	A1	8 631	2 730
Amortissements Immob. Incorp.		-3 147	-1 869
•		5 483	861
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	A2	714 126	721 192
Amortissements Immob. corporelles		-366 356	-399 973
		347 769	321 219
		ı	ı
IMMOBILISATION FINANCIERE	A3	33 382 231	33 747 081
Provisions Immob. Financières		-7 099 244	-5 720 937
		26 282 987	28 026 145
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		26 636 240	28 348 226
		20 030 240	20 340 220
AUTRES ACTIF COURANT	A4	2 510 505	1 992 390
PROVISIONS		-7 115	-7 115
PLACEMENTS ET AUT. ACTIFS FINACIERS	A5	20 293 773	20 469 213
PROVISIONS	AJ	-3 336 170	-2 777 324
FROVISIONS		-3 330 170	-2 111 324
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUID		1 215 137	1 086 613
	A6		
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		20 676 130	20 763 777
TOTAL DES ACTIFS		47 312 370	49 112 003

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

(Montants exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	MONTANTS
DESIGNATION		AU 31-12-14	AU 31-12-13
	7.4		
CAPITAUX PROPRES	B1	40.000.000	
CAPITAL SOCIAL	B,1,1	48 000 000	48 000 000
CAPITAL APPELE NON VERSE		-4 123 295	-4 123 295
CAPITAL NON APPELE	D 1 2	-6 000 000	-6 000 000
RESERVES	B,1,2	723 063	712 708
RESULTATS REPORTES		-8 160 947	-7 076 153
TOT. CAPITAUX AV RESULTAT		30 438 821	31 513 260
RESULTAT DE L'EXERCICE		-2 114 130	-1 084 794
TOT. CAPITAUX PROPRES AV AFFECT RT		28 324 691	30 428 465
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS	B2		
PROVISION POUR RISQUE		320 000	
FINANCEMENT 21-21		555 724	555 724
FINANCEMENT FOPRODI		13 156 670	13 348 190
FINANCEMENT BEI			271 582
FINACEMENT RITI		45 885	45 885
FINANCEMENT IRADA		3 350 000	3 350 000
AVANCES SUR CESSION D'ACTIONS		520 176	334 052
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		17 948 455	17 905 432
PASSIFS COURANTS			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		90 075	56 356
AUTRES PASSIFS COURANTS	В3	394 887	328 021
CONCOURS BANCAIRES ET AUT. PASS FIN	B4	554 261	393 728
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		1 039 224	778 105
TOTAL DES PASSIFS		18 987 679	18 683 537
TOTAL CAP. PROPRES & PASSIFS		47 312 370	49 112 003

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2014

Modèle autorisé

(Montants exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	MONTANTS
		AU 31-12-14	AU 31-12-13
PRODUITS D'EXPLOITATION	C1	913 715	1 003 288
DEVENING DEG DADEGEDATIONS		155.042	121 212
REVENUS DES PARTICIPATIONS		175 963	131 312
REVENUS DES PLACEMENTS		730 352	809 669
ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES		3 800	58 706
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATIONS		3 600	3 600
Total Produits d'Exploitations		913 715	1 003 288
CHARGES D'EXPLOITATION		-3 277 659	-2 086 039
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES	C2	-14 583	-4 321
ACHATS NON STOCKES FOURN ET SCES	C3	-201 964	-149 052
CHARGES DU PERSONNEL	C4	-609 327	-521 363
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT ET PROV	C5	-2 376 045	-1 376 155
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATIONS	C6	-75 740	-35 148
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATIONS		-3 277 659	-2 086 039
RESULTAT D'EXPLOITATION	C7	-2 363 945	-1 082 751
AUTRES GAINS ORDINAIRES		251 606	0
AUTRES PERTES ORDINAIRES			
RESULTAT ACTIVITE ORD AV IMPOTS		-2 112 339	-1 082 751
Impôts sur les bénéfices		-1 791	-2 044
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-2 114 130	-1 084 794

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 3	31 DECEMBI	RE 2014	
Modèle autorisé			
(Montants exprimés en Di	inars)		
DESIGNATION	NOTES	MONTANTS AU 31-12-14	MONTANTS AU 31-12-13
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATIO. 	N		
Résultat net		<u>-2 114 130</u>	<u>-1 084 79</u>
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions		2 376 045	1 376 15
- Variation des Créances et autres actifs	D1	-518 115	-539 42
- Variation des fournisseurs et autres dettes	D2	19 557	20 50
- Variation autres actifs non courants			
- Reclassement Exigible BEI et FOPRODI (Principal)		21 173	
- Plus values de cession des Immobilisations Corp. & Incorp).	-36 200	
_Reclassement Exigible IRADA		58 815	97 53
Apurement BEI		-213 875	
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		-406 731	-130 02
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations			
corporelles & incorporelles		-69 034	-19 31
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations			
corporelles & incorporelles		36 200	
Décaissements provenant de l'acquisition financières		20200	
* Participations	D3	-287 500	-4 373 32
* Comptes courants associés		207 300	-339 00
* Cautionnement			337 00
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations fina	uncières		
* Participations		652 350	264 82
* Prêts 21-21		052 550	20102
* Comptes courant associés			54 00
Variation des avances sur cession d'actions reçues		186 125	41 11
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investisseme	ents	518 141	-4 371 70
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D	F FINANCE	MENT	
TECA DE TRESORERIE ELES ACA ACTIVITES D	I INVANCE.	IVIII I	
Encaissement de la libération du capital			
reserves pour fonds social		10 355	3 46
Variation des placements courants	D4	175 439	2 603 11
Encaissements sur financement FOPRODI			2 314 00
FONDS IRADA			
Encaissements sur financement RITI			
Remboursement 21-21			
Remboursement IRADA			-850 00
Décaissements sur financement FOPRODI ET BEI		-168 681	
Flux de trésorerie provenant des activités de financem	<u>ent</u>	17 113	4 070 57
		128 523	-431 15
Trésorerie début de l'exercice		1 086 613	1 517 76
Trésorerie Fin de l'exercice		1 215 137	1 086 61

NOTE D'ORDRE GENERAL

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La **Société de développement du Nord Ouest** a été créée sous la forme d'une société anonyme suivant acte sous seing privé en date du 04 Mai 1996 enregistré à Tunis en date du 27 Mai 1996, avec un capital initial de **4.000.000 Dinars** divisé en 400.000 actions de valeur nominale de 10 Dinars chacune.

Quatre augmentations ont été réalisées depuis la constitution de la société pour porter le capital à 48 000 000 dinars réparti sur 4 800 000 actions de 10 dinars chacune.

Toutes les actions ont été souscrites en numéraire.

La société a pour objet, conformément à l'article 3 de ses statuts :

- La participation, pour son propre compte ou pour le compte de tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment des entreprises promues par les nouveaux promoteurs tels que définis par le code d'incitation aux investissements; des entreprises implantées dans les zones de développement régional, telles que fixées par le dit code; des entreprises objets d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques et bénéficiant de mesures de redressement conformément à la législation en vigueur; et les entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques;
- La réalisation de toute opération ayant un rapport direct ou indirect avec son objet.

L'activité de la **SODINO** se limite à la région du Nord Ouest c'est à dire les gouvernorats de Béja, Jendouba, Le Kef et Siliana.

Par ailleurs, la **SODINO** est gérée par un conseil d'administration composé de 12 membres.

II. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

2.1- Composition des états financiers :

Les états financiers de la **SODINO** arrêtés au 31 décembre 2014, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- l'intelligibilité;
- la pertinence;
- la fiabilité;
- et la comparabilité.

Ces caractéristiques sont considérées en tenant compte de deux contraintes : l'équilibre avantages - coûts et l'importance relative.

* <u>Le Bilan</u> fournit l'information sur la situation financière de la **SODINO** et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations.

Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

* <u>L'Etat de résultat</u> fournit les renseignements sur la performance de la **SODINO**. La méthode de présentation retenue des produits et charges est celle <u>autorisée</u> : selon leur nature.

Le choix de la présentation selon cette méthode tient compte de la culture comptable en vigueur et des spécificités sectorielles et organisationnelles de la **SODINO**.

* <u>L'Etat des flux de trésorerie</u> renseigne sur la manière avec laquelle la SODINO a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à présenter ces flux en corrigeant le résultat net de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissement ou de décaissement passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

2.2- Respect des normes comptables Tunisiennes :

Les états financiers de la **SODINO**, arrêtés au 31 décembre 2014, sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables Tunisiennes en vigueur.

Aucune divergence n'existe entre les normes Tunisiennes et les principes comptables retenus par la SODINO pour l'élaboration de ses états financiers.

III. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Pour l'élaboration de ses états financiers au 31 décembre 2014, la SODINO a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

En plus de l'adoption de la convention du coût historique, les principes résultants des **conventions comptables** prévues par le cadre conceptuel sont utilisés pour la préparation et la présentation des états financiers.

Les principes comptables particuliers sont divulgués pour chaque poste significatif des éléments des états financiers dans les notes suivantes :

3.1- Immobilisations Incorporelles :

Les éléments incorporels de la **SODINO** qui constituent des éléments d'actifs sont ceux ayant un potentiel de générer des avantages économiques futurs au bénéfice de la **SODINO**.

Ils sont pris en compte aux états financiers conformément à la norme comptable N°6 et comprennent les logiciels informatiques dissociés du matériel et acquis pour l'usage interne de la **SODINO**.

Le facteur qui est pris en considération pour estimer la durée d'utilisation de ces immobilisations incorporelles est essentiellement l'effet de l'obsolescence.

Compte tenu de ce facteur, les logiciels ont été amortis sur une durée de 3 ans.

3.2- Immobilisations Corporelles:

Les immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan au 31 décembre 2014 sont celles qui répondent aux critères de classement établis par la norme comptable N°5.

Elles sont initialement évaluées à leur **coût d'acquisition**, en cas d'acquisition à titre onéreux, et à leur **coût de production** quant elles sont produites par la **SODINO**. Les immobilisations acquises à titre gratuit sont évaluées à leur **valeur vénale**.

Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les autres frais directs engagés pour mettre le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition ou à a mise en état d'utilisation de ce bien.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation corporelle déjà prise en compte sont ajoutées à la valeur comptable du bien quant elles permettent :

- d'allonger la durée d'utilisation ou d'augmenter la capacité du bien ;
- d'obtenir une amélioration substantielle de la qualité de la production du bien;
- d'obtenir une réduction substantielle des frais d'exploitation initialement prévus.

La méthode d'amortissement adopté est **l'amortissement constant** (linéaire) qui conduit à une charge constante sur la durée d'utilisation du bien. Les taux retenus sont les suivants :

- Construction: 2%

- Matériel Roulant : 20%

- Agencements, aménagements et installations : 10 % et 20%

- Equipements de bureau : 10%

- Matériel de Bureau : 10 % et 20%

Le matériel informatique a fait l'objet d'un amortissement dégressif au taux de 37,5%.

Quant aux immobilisations dont la valeur d'acquisition ne dépasse pas 200 Dinars sont amorties intégralement.

3.3- Immobilisations financières :

Les immobilisations financières de la **SODINO** comportent les participations, les dépôts et cautionnements et les prêts à plus d'un an.

Les participations sont des placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

Les participations de la **SODINO** sont prises en compte et évaluées en respectant les dispositions de la norme comptable N°7. Ainsi, elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

A la date d'inventaire, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilité que la participation représente pour la **SODINO.**

Pour cette estimation, les éléments suivants sont pris en considération : actif net, rentabilité et perspectives de rentabilité, perspectives de réalisation, conjoncture économique, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

Les participations ayant fait l'objet du pacte d'actionnaire (sortie libre) ont été évaluées par référence à la situation nette comptable et au good will.

La comparaison entre le montant comptabilisé à l'entrée dans le patrimoine et la valeur d'usage fait apparaître des plus ou moins values.

Les plus-values ou moins-values dont il s'agit sont globales par catégories de titres de même nature et conférant les mêmes droits.

Seules les moins-values affectent le résultat de l'exercice et sont comptabilisées sous forme d'une provision pour dépréciation. Aucune compensation n'est pratiquée avec les plus-values des titres en hausse.

La **SODINO** a signé avec l'Etat Tunisien plusieurs conventions de financement et de gestion des participations, notamment :

- le Fonds de Développement et de Décentralisation Industrielle « FOPRODI » ;
- le Fonds de Promotion de l'Agriculture ;
- Le Fonds National de l'Emploi « 21-21 » ;
- le Fonds de l'Investissement dans la Technologie de l'Information « FITI » ;

Les participations de la **SODINO**, financées aussi bien sur fonds propres que sur lignes de crédits ou fonds spéciaux sont inscrits au nom de la **SODINO** et par conséquent, figurent à l'actif de ses états financiers.

La contre partie des participations financées sur lignes de crédit ou fonds spéciaux est inscrite au passif des états financiers, parmi les passifs non courants.

Les provisions pour dépréciation des investissements financiers, constatées à la date du 31 décembre 2014, couvrent le risque de dépréciation des participations de la **SODINO** financées sur fonds propres.

3.4- Evénements postérieurs à la date de clôture :

Les événements survenant après la date de clôture de l'exercice (31 décembre) sont ceux, favorables ou défavorables, qui se produisent entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers. Ces événements sont pris en compte dans les états financiers de la **SODINO** en application des recommandations de la norme comptable N°14 comme suit :

- Pour les événements liés à des conditions existant à la date de clôture (qui constituent un élément complémentaire d'appréciation de la valeur de l'actif ou du passif à la date de clôture), les états financiers sont ajustés en vue de fournir une information complémentaire ou rectificative.
- Pour les événements non liés à des conditions existant à la date de clôture de l'exercice, il n'est pas procédé à la modification des comptes. Une mention est portée au niveau des notes aux états financiers.

3.5- Engagements hors bilan :

Conformément aux recommandations de la norme comptable N°14, les éventualités de survenance d'événements futurs de nature à affecter la fiabilité et la pertinence des états financiers sont traduits dans ces états par des provisions ou par la production d'informations complémentaires aux notes aux états financiers.

Les éventualités résultent d'un droit ou d'une obligation contractuelle, dont les effets sur la valeur ou la composition de l'actif de la **SODINO** sont subordonnés à la réalisation de conditions ou d'opérations ultérieures, sont considérés comme des engagements à porter au niveau des notes aux états financiers. Cette mention porte sur :

- la nature de l'éventualité ;
- les incertitudes qui affectent l'issue, et
- l'estimation de leur incidence financière.

3.6- Les comptes de charges et de produits :

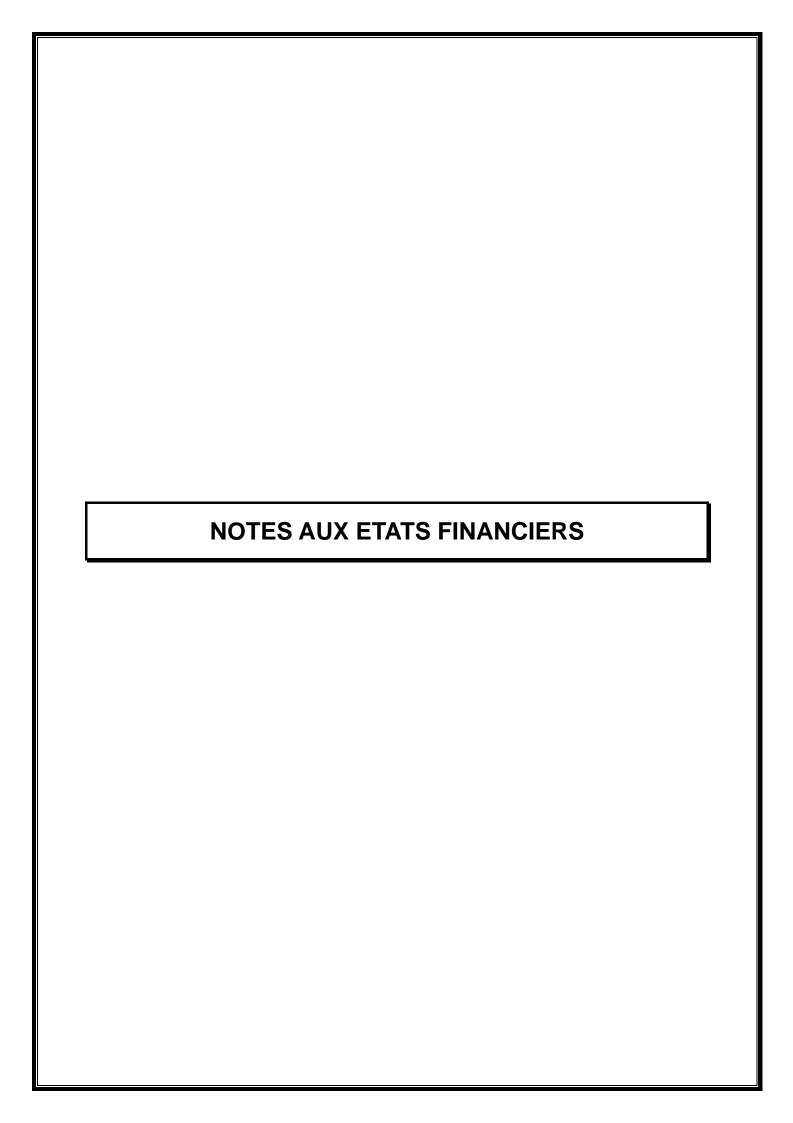
Les revenus de la **SODINO** sont constitués :

- des produits des participations ;
- des produits des placements
- et des produits des études et commissions.

Les produits des participations de la **SODINO** (plus value de cession) sont constatés à l'encaissement.

IV/ LES INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

- La SODINO détient 49,998% du capital social de la société SOPINO, ce dernier est sous son contrôle exclusif.
- LA SODINO loue à la SOPINO un local à usage de siège social pour un montant de 3 600 dinars.
- La SODINO a fourni à la SOPINO deux crédits inscrits en compte courant d'une valeur de 10 000 000 dinars. Ces crédits ont rapporté la somme de 482 417 dinars sous forme d'intérêt.



NOTES A L'ACTIF

Note A.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles de la **SODINO** totalisent au 31 Décembre 2014 une valeur brute de **8 631** Dinars.

	MONT		
DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
- Logiciel informatique	1 010	1 010	0
- Système domaine SODINO	835	835	0
- Logiciel déclaration	885	885	0
- Logiciel comptable	5 901	0	5 901
TOTAUX	8 631	2 730	5 901

Les amortissements cumulés des immobilisations incorporelles totalisant au 31/12/2014 un solde de **3147** Dinars sont détaillés, par poste, dans le tableau suivant :

	MONT		
DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
- Logiciel Informatique	1 010	1 010	0
- Système	835	835	0
- Logiciel déclaration	319	24	295
- Logiciel Comptable	983	0	983
TOTAUX	3 147	1 869	1 278

Note A.2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles ont enregistré une diminution de **7 066 Dinars** et se détaillent comme suit :

	MONT		
DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
- Construction	318 008	318 008	0
- Matériel de transport de fonction	131 280	110 080	21 200
- Matériel de transport de service	81 335	121 835	-40 500
- Agencements et aménagements	33734	33 734	0
- Installations	16 372	10 537	5 835
- Mobilier de bureau	46 087	46 087	0
- Matériel de bureau	24 361	18 946	5 415
- Matériel Informatique	59 090	58 105	984
- Fourniture de bureau	3 859		0
TOTAUX	714 126	721 192	-7 066

Les amortissements cumulés des immobilisations corporelles totalisant au 31/12/2014 un solde de **366 356** Dinars sont détaillés, par poste, dans le tableau suivant :

	MONT		
DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
- Bâtiment	56 707	50 263	6 444
- Matériel de transport de fonction	81 966	93 987	-12 021
- Matériel de transport de service	79 565	114 650	-35 085
- Agencements et aménagements	21 318	20 800	518
- Installations	10 957	11 326	-369
- Mobilier de bureau	39 683	37 726	1 957
- Matériel de bureau	12 782	11403	1 379
- Matériel Informatique	59 517	55 959	3 558
- Equipement de bureau	3859	3859	0
TOTAUX	366 356	399 973	33 617

Note A.3-. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Sous cette rubrique figurent les participations inscrites au nom de la SODINO, les prêts accordés sur fonds 21-21 et les dépôts et cautionnement pour une **valeur brute** totale de **33 382 231Dinars**

La variation des soldes des immobilisations financières entre 2014et 2013 se détaille comme suit :

DESIGNATION	MONT	FANTS	VARIATION	
DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION	
- Immobilisation financière à statut juridique particulier		- 70 000		
(IKDAM I)	250 000	250 000	0	
o IKDAM gestion	149 900	149 900	0	
o SODET	1 700	1 700	0	
o SOPINO	2 499 900	2 499 900	0	
o SRAOUETEN	25 000	25 000	0	
 POLE TECHNOLOGIQUE 	490 000	490 000	0	
- Participations	30 346 085	30 785 935	-439 850	
- Prêts 21-21	556 218	556 218	0	
- Dépôts et cautionnements	928	928	0	
Versement restant à effectuer/participations	-937 500	-1 012 500	75000	
Valeur Brute	33 382 231	34 107 081	-364 850	
Reprise	69 200	11 000	58 200	
Provision / Participations*	-7 168 444	-5 731 937	-1 436 507	
TOTAUX	26 282 987	28 026 145	-1 743 157	

PARTICIPATION	2013	LIBERATION	CESSION	2014
SMVDA ETTATAOUER II	12 000			12 000
SMVDA AOUILIA	9 250			9 250
STE Z'BIDA	6 000			6 000
Centrale Laitière VAGA	198 750			198 750
STE ABIT	61 000			61 000
STE ABIT (Béjaoui)	191 400			191 400
STE SOTUFAF	100 000			100 000
STE FRUINOR	15 000			15 000
SFFYN SAMI	60 000			60 000
STE NORD TOURISME	124 000			124 000
STE LE FRIGO	115 875			115 875
FOPRODI / STE LE FRIGO	6 450			6 450
Centrale Laitière LE SERS	156 350			156 350
SKPCM	4 800			4 800
TGA	140 000			140 000
HUILERIE NORD OUEST	6 250			6 250
FOPRODI / HUILERIE NORD OUEST	6 250			6 250
MOZART	30 000			30 000
STE VONORD	229 000			229 000
BEST CAR (Salah Bahri)	45 000			45 000
BEST CAR (Ibtissem Bahri)	45 000			45 000
GATT	1 000			1 000
WINTECH (Med Jouini)	30 500			30 500
WINTECH (Salim Jouini)	455 000			455 000
Clinique des engins de Béja	150 000			150 000
STE TUNISIE FONDERIE	250 000			250 000
STE TUNISIE FONDERIE FOPRODI	180 000			180 000
STE HUILERIE ZAAFRANA	79900		17000	62 900
STE HUILERIE ZAAFRANA FOPRODI	0			0
SOTES SA	109 000			109 000
SOTES SA FOPRODI	198 990			198 990
STE TOURISTIQUE ILHEM	80 000			80 000
TUNISO SUISSE DES VINS	150 000			150 000
TUNISO SUISSE DES VINS FOPRODI	102 000			102 000
GHANIMA ANDALOUS	186300		32000	154 300
DARNA	450 000		43000	407 000
WEST PHARMA	100000			100 000
Sté BOUMAKHLOUF	165 000			165 000
Sté BOUMAKHLOUF (FOPRODI)	97 500			97 500

PARTICIPATION	2013	LIBERATION	CESSION	2014
CTIA	150 000			150 000
SINA	200 000			200 000
MABROUKA	115800		58000	57 800
SIST	34 800			34 800
SIST (FOPRODI)	29 700			29 700
TUNIPA	175 000			175 000
TUNIPA (FOPRODI)	105 000			105 000
SIEM	250 000			250 000
CEPAS	45 000			45 000
SIPH	188 800			188 800
SIMAC	350 000			350 000
WINTECH	258 700			258 700
SOTRAMOL	49 000			49 000
SOTRAMOL (FOPRODI)	87 300			87 300
IMG	250 000			250 000
SINCAR	148 000			148 000
SINCAR (FOPRODI)	181 800			181 800
IMPRIMERIE EL AMINE	60 000			60 000
IMPRIMERIE EL AMINE (FOPRODI)	39 600			39 600
SIPH (FOPRODI)	280 800			280 800
SAB	150 000			150 000
SAB (FOPRODI)	270 000			270 000
SOREVAL	89 000			89 000
SOREVAL (FOPRODI)	225 000			225 000
HUILERIE SAIDI	25000		25000	0
AL DESIGN	55 000			55 000
AL DESIGN (FOPRODI)	90 000			90 000
BEESA	12 500			12 500
BEESA (FOPRODI)	16 500			16 500
SAN	23 000			23 000
SAN (FOPRODI)	19 800			19 800
GTOO	80 000			80 000
GTOO (FOPRODI)	109 260			109 260
HELIX	15 000			15 000
RAYEN DES EAUX	300 000			300 000
RAYEN DES EAUX (FOPRODI)	180 000			180 000
PROJET HUILERIE DE NO KHMIRI PROJET HUILERIE DE NO	100 000			100 000
KHMIRI(FOPRODI)	144 000			144 000
STE HIZAOUI DE PATE CERAMIQUE STE HIZAOUI DE PATE	50 000			50 000
CERAMIQUE(FOPRODI)	78 000			78 000
PROJET SALMI PLAST	10 000			10 000
PROJET SALMI PLAST (FOPRODI)	16 740			16 740
PROJET SAICA	40 000	40000		80 000

PARTICIPATION	2013	LIBERATION	CESSION	2014
PROJET SAICA (FOPRODI)	30 000			30 000
PROJET STOTCA	90 000			90 000
PROJET STOTCA (FOPRODI)	135 000			135 000
PROJET ZAGROM	60 000			60 000
PROJET ZAGROM (FOPRODI)	108 000			108 000
PROJET DRIDI PLAST	20 000			20 000
PROJET DRIDI PLAST(FOPRODI)	24 200			24 200
PROJET LINGETTE BEBE	255 000		127500	127 500
PROJET LINGETTE BEBE (FOPRODI)	220 000		110500	109 500
PROJET AUTOBLOQUANT SILIANA PROJET AUTOBLOQUANT SILIANA	70 000			70 000
(FOPRODI)	138 000			138 000
SET INDUDTRIE DES BRIQUES	333300			333 300
PROJET BIO ESSENCES	22 000			22 000
PROJET BIO ESSENCES (FOPRODI)	24 000			24 000
PROJET EXPO FOREST	18 000		3000	15 000
PROJET EXPO FOREST (FOPRODI)	36 000		6000	30 000
PROJET BOLERIO SA	400 000			400 000
PROJET CIGMA BUSINESS COM PROJET CIGMA BUSINESS COM	45 885			45 885
(RITI)	45 885			45 885
PROJET TUILE DU NORD	55 000			55 000
PROJET TUILE DU NORD (FOPRODI)	50 000			50 000
PROJET WOOD PLAST	95 400			95 400
PROJET WOOD PLAST (FOPRODI)	84 600			84 600
PROJET PLASTIC DU NORD PROJET PLASTIC DU NORD	11 000			11 000
(FOPRODI)	17 100			17 100
PROJET KHAIRAT BLEDI	50 000			50 000
PROJET KHAIRAT BLEDI FOPRODI	160 000			160 000
PROJET IPLAST	320 000			320 000
PROJET IPLAST FOPRODI	270 000			270 000
PROJET ENERGY INDUSTRIE	689 000			689 000
PROJET PROMAX	180 000			180 000
PROJET UPAM	46 000			46 000
PROJET UPAM FOPRODI	132 000			132 000
P ROJET ECOPRODUCTA	40 000			40 000
PROJET ACT PHARMA	160 000			160 000
Part FOPRODI Projet	160 000			160 000
PROJET NEEDLE FASHION	143 000			143 000
PROJET PROMAX FOPRODI	256 500			256 500
PROJET LES VERGERS DU SOLEIL PROJET MENUISERIE EL AYADI	330 000 20 000		3340	330 000 16 660
PROJET MENUISERIE EL AYADI	20 000		3330	
FOPRODI	60,000			16 670
PROJET SIGMA SOL FORDOR	60 000			60 000
PROJET SIGMA SOL FOPRODI	60 000			60 000

PARTICIPATION	2013	LIBERATION	CESSION	2014
PROJET SIMER	53 000			53 000
PROJET SIMER FOPRODI	120 000			120 000
PROJET TREEFINORD	150 000			150 000
PROJET TREEFINORD FOPRODI	331 000			331 000
PROJET TOM FRAIS	23 000			23 000
PROJET TOM FRAIS FOPRODI	72 000			72 000
PROJET MS ELITE	30 500			30 500
PROJET MS ELITE FOPRODI	84 000			84 000
PROJET BIOFREEZ	175 000			175 000
PROJET BIOFREEZ FOPRODI	322 000			322 000
PROJET NESMA INDUSTRIE	132 000			132 000
PROJET NESMA INDUSTRIE				
FOPRODI	288 000			288 000
PROJET SONOMAR	46 000			46 000
PROJET SONOMAR FOPRODI PROJET LES RAMEAUX DE	46 000			46 000
CARTHAGE	88 000			88 000
PROJET LES RAMEAUX DE	00 000			00 000
CARTHAGE FOPROD	196 000			196 000
PROJET SOMOMA	10 000		2000	8 000
PROJET SOMOMA FOPRODI	26 400		5280	21 120
PROJET NUTIDOR	180 000			180 000
PROJET NUTIDOR FOPRODI PROJET SIMETAL	354 000 420 000			354 000 420 000
PROJET SIMETAL PROJET SIMETAL FOPRODI	320 000			320 000
PROJET MEDICAL WEAR	50 000			50 000
PROJET MEDICAL WEAR PROJET MEDICAL WEAR FOPRODI	120 000			120 000
PROJET ALIMENTS VERTS	82 000			82 000
PROJET ALIMENT VERTS FOPRODI	223 000			223 000
PROJET TECHNOLATEX	289000			289 000
PROJET TECHNOLATEX FOPRODI	503000			503 000
PROJET EQUERRE MODE	100 000			100 000
PROJET EQUERRE MODE FOPRODI	207 000			207 000
PROJET GLOBAL PAYMENT				
GATEWAY	140 000			140 000
PROJET FEEDBACK LEADERS	150 000			150 000
PROJET AMINA CONFECTION	135 000			135 000
PROJET SUN PRODUCT COMPANY	150 000		150000	0
PROJET TUNISIA PULLETS	30 000			30 000
PROJET TUNISIA PULLETS FOPRODI	180 000			180 000
PROJET EXTRA BETTON	150 000		75000	75 000
PROJET EXTRA BETTON FOPRODI	398 400		66400	332 000
PROJET SB CONFECTION	35 000			35 000
PROJET SB CONFECTION FOPRODI	70 800			70 800
PROJET SOTUCAM+	70 000			70 000
PROJET SOTUCAM+ FOPRODI	246 000			246 000
PROJET WHITE PHARMA IRADA	247 000			247 000
PROJET WHITE PHARMA FOPRODI	316 800			316 800
PROJET VEGA CABLE	150 000	150000		300 000
PROJET VEGA CABLE FOPRODI	390 000			390 000
PROJET SADETT	439 000			439 000
PROJET SMM	116 000			116 000
PROJET SMM FOPRODI	472 000			472 000

PART MEDINA TEXTILES	50000			50 000
PART PROJET TUNISIA PNEUS	380000			380 000
PART SKAN AGRO****	142000			142 000
PART ELECTRONIC CONCEPT	45000			45 000
PART SEPHARMA	90000			90 000
PART PROJET MANAJEM***	126000			126 000
PART CHOCONORD**	130000			130 000
PART PROJET MCRR*	100000			100 000
PART PROJET TAOOC	50000			50 000
PART GREEN PANEL TECHNOLOGIE	720000			720 000
PART FOPRODI MANAJEM*	288000			288 000
FOPRODI TUNISIA PNEUS*	380000			380 000
PART FOPRODI GREEN PANEL TECH	1440000			1 440 000
PART FOPRODI CHOCONORD	276000			276 000
PART FOPRODI SKAN AGRO	340000			340 000
PART FOPRODI MCRR	100000			100 000
PART SEB **	350000			350 000
PART SOCABIS*	50000			50 000
PART PROJET SOMIPEM	97500	97500		195 000
PART FOPRODI TAOOC	292000			292 000
FOPRODI SOMIPEM	582000			582 000
PART PROJET GREEN HILL	900000			900 000
Total	30785935	287500	727350	30346085

La répartition des participations selon les sources de financement

DA DTICIDA TION		S	ituation au 31/1	2/2014	
PARTICIPATION	Fds Propres	IRADA	FOPRODI	RITI	TOTAL
SMVDA ETTATAOUER	12 000		0		12 000
STE ZBIDA	6 000		0		6 000
STE FRUINOR	15 000		0		15 000
SFFYN SAMI	60 000		0		60 000
CENTRALE LAITIERE LE SERS	156 350		0		156 350
S.K.P.C.M	4 800		0		4 800
T.G.A	140 000		0		140 000
MOZART	30 000		0		30 000
SMVDA AOUILIA	9 250		0		9 250
STE SOTUFAF	100 000		0		100 000
STE NORD TOURISME	124 000		0		124 000
CYNEX AGRITECH	0		0		0
VONORD	229000		0		229 000
CENTRALE LAITIERE VAGA	198750		0		198 750
ABIT (Ben Abda)	61 000		0		61 000
ABIT (Béjaoui)	58 400		0		58 400
ABIT (Béjaoui)	133 000		0		133 000
Clinique Engins BeJa	150 000		0		150 000
LE FRIGO	115 875		6 450		122 325
BEST CAR (Salah Bahri)	45 000		0		45 000
BEST CAR (Ibtissem Bahri)	45 000		0		45 000
GATT (Skander Karoui)	1 000		0		1 000
GATT (Walid Ayari)	0		0		0
WINTECH (Med Jouini)	30 500		0		30 500
WINTECH (Salim Jouini)	455 000		258 700		713 700
HUILERIE DU NORD OUEST	6 250		6 250		12 500
STE TUN FONDERIE (Karim KASMI)	125 000		0		125 000
STE TUN FONDERIE (Walid Montacer)	125 000		180 000		305 000
STE HUILERIE ZAAFRANA	62900		0		62 900
SOTES (Tarek BAHRI)	54 500		99 500		154 000
SOTES (Sofienne BAHRI)	54 500		99 490		153 990
ELGHANIMA "Andalous"(A,MOKTAR)	154300		0		154 300
STE "ILHEM" (B,SAIDI)	80 000		0		80 000
HOTEL "DARNA" (L,Barbouch)	407 000		0		407 000
Sté T,S,V(N,Blagui) PART PROJET CANADO UNISIENNE	150 000		102 000		252 000
DES INDUSTR	150 000		0		150 000
PROJET EXPO FOREST	15 000		30 000		45 000
PROJET BOLERIO SA	400 000		0		400 000
PAT STE WEST PHARMA	100 000		0		100 000
PART PROJET SDA MABROUKA	57800		0		57 800
PART PROJET SIMAC AYARI PART STE BOU MAKHLOUF DES	350 000		07.500		350 000
HUILES	165 000		97 500		262 500

PART PROJET SIST CHAHIRA	34 800	29 700		64 500
PART PROJET SINA	200 000	0		200 000
PART PROJET CEPAS MUSTI	45 000	0		45 000
PART PROJET STE INTER NLE EAUX MIN	250 000	0		250 000
PART PROJET TUNIPA	175 000	105 000		280 000
ACA PARTICIPATION PROJET SIPH	188 800	280 800		469 600
PART SOREVAL	89 000	225 000		314 000
PARTICIP STE SAB	150 000	270 000		420 000
PART PROJET SAN	23 000	19 800		42 800
PART PROJET HUILERIE SAIDI	0	0		0
PART PROJET AL DESIGN	55 000	90 000		145 000
PARTICIP SOCIETE BEE.SA	12 500	16 500		29 000
PART PROJET RAYEN DES EAUX	300 000	180 000		480 000
PART STE HELIX SA	15 000	0		15 000
PART STE IINTER MARBRE ET	250 000			250 000
GRANITE	250 000	0		250 000
PART PROJET SINCAR*	148 000	181 800		329 800
PART IMPRIMERIE EL AMINE	60 000	39 600		99 600
PART PROJET GTOO BEN ARAB	80 000	109 260		189 260
PART PROJET SOTRAMOL	49 000	87 300		136 300
PART PROJET SAICA**	80 000	30 000		110 000
PART PROJET STOTCA******	90 000	135 000		225 000
PART PROJET ZAGROM*	60 000	108 000		168 000
PARTICIPATION LINGETTE BEBE	127 500	109 500		237 000
PART PROJET AUTOBLOQUANT SILIANA	70 000	138 000		208 000
PART PROJET HIPAC	50 000	78 000		128 000
PART SALMI PLAST	10 000	16 740		26 740
PART PROJET HNO	100 000	144 000		244 000
PART SET INDUDTRIE DES BRIQUES	333300	0		333 300
PART PROJET DRIDI PLAST	20 000	24 200		44 200
PROJET CIGMA BUSINESS COM	45 885	0	45 885	91 770
PROJET TUILE DU NORD	55 000	50 000		105 000
PROJET WOOD PLAST	95 400	84 600		180 000
PROJET PLASTIC DU NORD	11 000	17 100		28 100
PROJET KHAIRAT BLEDI	50 000	160 000		210 000
PROJET IPLAST	320 000	270 000		590 000
PROJET BIO ESSENCES	22 000	24 000		46 000
PROJET ENERGY INDUSTRIE	689 000	0		689 000
PROJET PROMAX	180 000	256 500		436 500
PROJET NEEDLE FASHION	46 000	132 000		178 000
P ROJET ECOPRODUCTA PROJET ACT PHARMA	40 000 160 000	160 000		40 000
PROJET NEEDLE FASHION	143 000	0		320 000
PROJET LES VERGERS DU SOLEIL	330 000			143 000 330 000
PROJET MENUISERIE EL AYADI	16 660	16 670		
				33 330

TOTAUX	15 711 520	1 147 000	13 441 680	45 885	30 346 085
PART GREEN HILL		900 000	0		900 000
PART SEB	350000		0		350 000
PART SOCABIS	50000		0		50 000
PART TAOOC**	50000		292000		342 000
PART PROJET SOMIPEM	195000		582000		777 000
PART GREEN PANEL TECHNOLOGIE	720000		1440000		2 160 000
PART PROJET MCRR*	100000		100000		200 000
PART CHOCONORD**	130000		276000		406 000
PART PROJET MANAJEM***	126000		288000		414 000
PART SEPHARMA	90000				90 000
PART ELECTRONIC CONCEPT	45000		0		45 000
PART SKAN AGRO****	142000		340000		482 000
PART PROJET TUNISIA PNEUS	380000		380000		760 000
PART MEDINA TEXTILES	50000		0		50 000
PROJET SMM	116 000		472 000		588 000
PROJET WHITE PHARMA		247 000	316 800		563 800
PROJET SOTUCAM PLUS	70 000		246 000		316 000
PROJET SB CONFECTION	35 000		70 800		105 800
PROJET SADETT	439 000		0		439 000
PROJET EXTRA BETON	75 000		332 000		407 000
PROJET VEGA CABLE	300000		390 000		690 000
PROJET TUNISIA PELLET	30 000		180 000		210 000
PROJET SUN PRODUCT COMPANY	0		0		0
PROJET AMINA CONFECTION	135 000		0		135 000
PROJET FEEDBACK LEADERS	150 000		0		150 000
PROJET GLOBAL PAYMENT GATEWAY	140 000		0		140 000
PROJET EQUERKE MODE PROJET MS ELITE	30 500		84 000		114 500
PROJET TECHNOLATEX PROJET EQUERRE MODE	100 000		207 000		792 000 307 000
PROJET ALIMENTS VERTS PROJET TECHNOLATEX	289000		503 000		
PROJET MEDICAL WEAR PROJET ALIMENTS VERTS	82 000		223 000		305 000
PROJET SIMETAL	50 000		120 000		740 000 170 000
PROJET SIMETAL	420 000		320 000		534 000
PROJET NUTIDOR	180 000		354 000		29 120
CARTHAGE	8 000		21 120		284 000
PROJET LES RAMEAUX DE	88 000		196 000		92 000
PROJET NESMA INDUSTRIE PROJET SONOMAR	46 000		46 000		92 000
PROJET BIOFREEZ PROJET NESMA INDUSTRIE	132 000		288 000		420 000
PROJET HOM FRAIS PROJET BIOFREEZ	175 000		322 000		497 000
PROJET TOM FRAIS	23 000		72 000		95 000
PROJET SIMER PROJET TREEFINORD	150 000		120 000 331 000		481 000
PROJET SIGMA SOL	53 000		60 000		120 000 173 000
DDOIET CICMA COI	60 000		60,000		120,000

Les participations provisionnées

PARTICIPATION	Situation au 31/12/2014			
	Val. Brute	PROVISIONS	VCN	
SMVDA ETTATAOUER II	12000	12000	0	
STE AOUILIA	9250	9250	0	
STE Z'BIDA	6000	6000	0	
SOTUFAF	100000	87520	12480	
CEB	150000	150000	0	
STE ABIT	252400	245104	7296	
STE FRUINOR	15000	15000	0	
LE FRIGO	115 875	115875	0	
STE VONORD	229000	229000	0	
VAGA	198750	198750	-	
WINTECH	485 500	485500	0	
TUNISIE FONDERIE	250000	209300	40700	
SINA	200000	200000	0	
TSV	150000	150000	0	
BOUMAKHLOUF	165000	165000	0	
SIST	34800	34800	0	
SFFYN SAMI	60000	59500	500	
NORD TOURISMES STE CENTRALE LAITIERE LE	124 000	124000	0	
SERS	156350	156350	0	
SKCPM STE TUNISIE GARNITURE	4800 106875	4800 106875	0	
ARTISTIQUE DARNA	450000	194500	255500	
TUNIPA	175000	175000	255500	
SINCAR	148 000	118056		
			29944	
SOTRAMOL	49 000	49000	0	
MOZAR	30 000	23735	6265	
AL DESIGN BEST CAR	55 000 45 000	55000 45000	0	
ILHEM	80000	41850	38150	
SOTES	109000	109000	0	
CTIA	150000	135000	15000	
CEPAS MUSTI	45000	45000	0	
SIEM	250000	237500	12500	
SIMAC	350000	330000	20000	
SAB	150000	150000	20000	
GTOO	89000	80000	9000	
EL AMINE	60000	45156	14844	
SOREVAL	89000	74100	14900	
IMG	250000	250000		
DIVIL	250000	250000	0	

TOTAL	9 254 485	6 824 344	2 430 141
ECOPRODUCT	40000	6650	33350
AMINA CONFECTION	135000	480	134520
SOTUCAM PLUS	70000	70000	0
MS ELITE	30500	30500	0
GOLDEN NEEDLE FASHION	143000	143000	0
UPAM	46000	46000	47832
SIGMA SOL	60000	10148	49852
SAICA PACT	40000	40000	03834
GPG	140000	74166	65834
FEED BACK LEADERS	150000	101255	48745
IPLAST	320000	192000	128000
PROMAX	180000	54819	125181
KHAIRAT BLEDI	50000	50000	0
STOTCA	90000	15000	75000
SAN	23000	7660	15340
MENUISERIE AYADI	20000	2350	17650
TOMFRAIS*	23000	7660	15340
SIMER	53000	17600	35400
TUILE DU NORD	50000	18000	32000
VERGERS DE SOLEIL	330000	73200	256800
BIO ESSENCE	22000	3670	18330
EXPOFOREST	18000	12000	6000
RAYAN	300000	100000	200000
WOOD PLAST	94500	47700	46800
CIGMA BUSNISS COM	45885	27525	18360
AUTOBLOQUANT	70000	58320	11680
BOLERIO	400000	66600	333400
DRIDI PLAST	20000	20000	30000
ZAGROM	60000	30000	30000
SAICA	40000	32000	8000
SALMI PLAST	10000	6400	3600
PLAST DU NORD	11000	11000	10700
HIPAC	50000	83200 33300	16700
SIPH HUILERIE KHMIRI	188000 100000	188000	16800
GATT GHANIMA	236000	154300	81700
SAN	1000	1000	
BEE	12500 23000	10100 12320	10680
MABROUKA	144500	28900	115600 2400
HELIX	15000	15000	115.00

Les provisions sur les participations intéressent les participations financées sur les fonds propres de la **SODINO**Les provisions sur les participations à statuts juridique particulier représentent 274 900 dinars

Note A.4- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisent dinars se détaillent comme suit :

DESIGNATION	Mon	VARIATION	
	31/12/2014	31/12/2013	
 Prêt au personnel Etat impôt et taxes Débiteurs divers Charges constatées d'avance Produit à recevoir 	99 506 368 980 78 468 9 305 1 954 246	98 238 346 939 73 517 13 045 1 460 651	4951
Valeur Brute	2 510505	1 992 390	518 115
- Provision	-7115	-7115	0
TOTAUX	2 503 390	1 985 275	518 115

Note A.5- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique présente au 31/12/2014 une valeur nette comptable de **16 957 603 Dinars** contre **17 691 889 Dinars** au 31/12/2013 Elle s'analyse comme suit :

DESIGNATION	Mon	VARIATION	
	31/12/2014	31/12/2014 31/12/2013	
- Titres cotés en bourse	1 023 773	939 253	84 520
- Placements financiers	6 666 800	6 926 759	-259 959
- Compte courants	12 603 200	12 603 200	0
Valeur Brute	20 293 773	20 469 212	-175 439
- Provision / Titres de placement	-224517	-334 421	109 904
- Provision / Produit a recevoir	-1344353	-884 353	-460 000
- Provision / CCA	-1767300	-1 558 550	-208 750
TOTAUX	16957603	17691888	-734 285

a.5.1

a.5.1 : Compte courants provisionnés

Projet	Montant
CEB	250 000,000
CTIA	150 000,000
Helix	20 000,000
Tunisie Fonderie	37 000,000
STOTCA	50 000,000
Tunisie Fondereie	80 000,000
GTOO	30 000,000
Société SINA	50 000,000
Société SIST	5 000,000
Tuile de nord	50 000,000
SAB	50 000,000
BEE	7 700,000
VONORD	106 000,000
Huilerie Zaafran	75 000,000
SIEM	150 000,000
Inter marbre et granite	40 000,000
Inter marbre et granite	60 000,000
SOTRAMOL	35 000,000
SOREVAL	30 000,000
INB	100 000,000
Equerre mode	50 000,000
Ilhem	70 000,000
CCA TUNISO-SUISSE DES VINS	50 000,000
PART CCA NESMA INDUSTRIE***	75 000,000
PART CCA SONOMAR	20 000,000
PART CCA WOOD PLAST	30 000,000
CCA BIO ESSENCE****	10 000,000
CCA SOTRAMOL*	26 600,000
CCA WHITE PHARMA*	60 000,000
Total	1 767 300,000

Note A.6- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2014 un solde de **1 215 137 Dinars**, ventilée par poste comme suit :

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
- FINACORP	418	319	99
- Banques	1 214 719	1 086 294	128 425
TOTAUX	1 215 137	1 086 613	128 524

NOTES AUX PASSIFS

Note B.1- CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

B.1.1- Capital social:

Le capital de la **SODINO** s'élève à **48 000 000 Dinars,** il est réparti sur 4 800 000 actions de valeur nominale 10 dinars chacune qui se détaille comme suit :

	Actionnaires	Nombre	Valeur	Montant	Pourcentage
		d'actions	nominale	en Dinars	
-	BANQUE NATIONALE AGRICOLE	1 332 096	10	13 320 960	27,752%
-	BANQUE DE L'HABITAT	952 346	10	9 523 460	19,841%
-	SOCIETE TUNISIENNE DE	596 939	10	5 969 390	12,436%
	BANQUE	390 939	10	3 909 390	12,43070
-	STUSID	229 028	10	2 290 280	4,771%
-	BANQUE DE TUNISIE	280 000	10	2 800 000	5,833%
-	BTS	277 842	10	2 778 420	5,788%
-	BFPME	240 000	10	2 400 000	5,000%
_	AUTRES(-5%)	891 749	10	8 917 490	18,578%
TC	OTAL	4 800 000	10	48 000 000	100%

B.1.2- Réserves :

Les réserves de la **SODINO** s'élèvent au 31/12/2014 à **723 063 DT** et se détaillent comme suit :

DESIGNATIO+N	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
Réserve légaleRéserves ordinairesRéserve pour Fonds social	49 089 573 698 100 276	573 698	0
TOTAUX	723063	712 708	10 355

Note B.2- PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants de la **SODINO** s'élèvent au 31/12/2014 à **17 948 455 Dinars**, contre **17 905 432 dinars** au 31/12/2013, et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
- Provision pour risque fiscal	320 000	-	320 000
- Financement 21-21	555 724	555 724	0
- Financement FOPRODI	13 156 670	13 348 190	-191 520
- Emprunt BEI	0	271 582	-271 582
- Avances sur cession d'actions	520 176	334 052	186 124
- Financement IRADA KEF	1 675 000	1 675 000	0
- Financement IRADA JENDOUBA	1 675 000	1 675 000	0
- Financement RITI	45 885	45 885	0
TOTAUX	17 948 455	17 905 433	43 022

Note B.3- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2014 un solde de **394 887 Dinars** contre **328 021 Dinars** à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
- Personnel Charges à payer	84 981	89 754	-4 773
- Provision départ à la retraite	123 881	42 853	81 028
- Provision pour Congés Payés	69 484	45 954	23 530
- Etat Impôts et Taxes	26 853	19 344	7 509
- CNSS et CNRPS &Ass. Groupe	62 226	54 218	8 008
- Créditeurs divers	17 881	17 881	0
- Compte de régularisation Passif / Fonds social	9 483	10 208	-725
- Compte d'attente	98	98	0
- Produit constaté d'avance	0	47 711	-47 711
TOTAUX	394 887	328 021	66 866

Note B.4- AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers de la **SODINO** s'élèvent au 31/12/2014 à **554 261 Dinars**.

Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
- Exigible BEI	0	23 648	-23 649
- Exigible FOPRODI	140 317	14 950	125 367
- Exigible IRADA	413 945	355 130	58 815
TOTAL	554 261	393 728	160 533

NOTES AU COMPTES DE RESULTAT

Note C.1-. REVENUS

Les revenus de l'année 2014 s'élèvent et se détaillent comme suit :

MONTANTS			VADIATION
DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
Revenus des Participations	175 963	131 312	44 651
- Plus Values sur cessions d'actions	156 730	123 227	33 503
- Jetons de présence	19 233	8 085	11 148
Revenus des Placements et opérations			
financière	730 352	809 669	-79 317
- Produits Comptes à terme	107 444	103 372	4 072
- Produit certificat de dépôt	47 711	85 472	-37 761
- Plus value/titre Sicav	3 816	7 142	-3 326
- Intérêts/CCA	482 417	472 000	10 417
- Dividendes des titres de placement	58 264	94 195	-35 931
- Dividendes des titres de participation	0	10 081	-10 081
- Dividendes des titres boursiers	28 322	27 368	954
- Plus values sur titres de placement	936	4 245	-3 309
- Intérêts créditeurs	1 186	3 825	-2 639
- Plus value/fonds social	0	1 684	-1 684
- Produit sur emprunt obligataire	236		236
- Plus value/cession sicav IRADA	20	284	-264
Etudes et prestations de services	3 800	58 706	-54 906
- Revenus conventions d'assistance	3 800	37 350	-33 550
 Commissions sur projets financés FOPRODI 		21 356	-21 356
Autres Produits d'exploitation	3 600	3 600	0
TOTAUX	913 715	1 003 288	-89 573

.

Note C.2-. CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES

Sous cette rubrique figurent les charges financières supportées par la **SODINO** au cours de l'exercice 2014. Ces charges s'élèvent à **14 583 Dinars** et se détaillent comme suit :

	Mon	Montants	
DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
Opérations sur titres	11 668	1 863	9 805
- Frais sur titres de placement	2 297	1 403	894
- Perte de change	4 305		4 305
- Pertes sur cession titres de placement	12 182	1 363	10 819
- Moins value / réévaluation des placements	748	4 243	-3 495
-transfert de charge	-5 415	-5 146	-269
Récupération frais / accident auto	-2 449	0	-2 449
Services bancaires	2 915	2 458	457
- Commissions bancaires	2 781	2 428	353
- Intérêts des comptes courants	134	30	104
TOTAUX	14 583	4 321	10 262

Note C.3- ACHATS NON STOCKES DE FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS

Les achats non stockés de fourniture et services extérieurs s'élèvent au 31 décembre 2014 à

201 964 dinars contre 149 052 dinars en 2013 soit une augmentation de 52 912 dinars.

DESIGNATION	Mon	tants	VARIATION	
DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION	
- Achats non stockés de fournitures	1 774	5 470	-3 697	
- Achat carburant	24 184	21 565	2 619	
- Loyers et charges locatives	18 141	13 014	5 126	
- Entretiens et réparations	24 177	13 049	11 128	
- Assurances	7 103	8 471	-1 368	
- SOTUGAR	14 280	0	14 280	
- Honoraires & Services extérieurs	39 028	18 575	20 453	
- Publicités et relations publiques	7 467	11 395	-3 928	
- Déplacements, Missions et Réceptions	22 981	17 722	5 259	
- Frais postaux et de télécommunication	13 367	19 130	-5 764	
- Etudes recherches et services extérieurs	21 049	16 237	4 812	
- Dons et subvention	3 000	0	3 000	
- Achats Divers	333	729	-396	
- Eau et électricité	5 080	3 695	1 385	
TOTAUX	201 964	149 052	52 912	

Note C.4- CHARGES DU PERSONNEL

Les charges du personnel s'élèvent au 31 décembre 2014 à **609 327** dinars contre

521363 dinars en 2013 soit une augmentation de **87964** dinars.

	Montants		
DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
- Salaires et compléments de salaires	277 446	249 045	28 401
- Primes et gratifications	193 376	174 992	18 384
- Congés payés	23 530	2 718	20 812
- Charges patronales CNSS, CNRPS et ATMP	100 180	78 480	21 700
- Assurance Groupe	14 795	16 127	-1 333
TOTAUX	609 327	521 363	87 964

Note C.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS .ET AUX PROVISIONS

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
Dotations aux amortissements	37 862	46 961	-9 099
- Amortissement des immobilisations	37 862	46 961	-9 099
Dotations aux Provisions	2 338 182	1 329 194	1 008 988
- Provision sur autres actifs courants (SOPINO)	460 000	375 167	84 833
- Provisions sur titres de participation	1 447 507	585 702	861 805
- Provisions sur titres de placement	0	37 325	-37 325
- Provisions comptes courants associés	208 750	342 000	-133 250
- Provisions départ à la retraite	81 028	0	81 028
- Autres provisions	320 000		320 000
- Reprise / Provision sur titres de participation	-69 200	-11 000	-58 200
- Reprise / Provision sur titres de placement	-109 903		-109 903
TOTAUX	2 376 045	1 376 155	999 890

Note C.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
- Jetons de présence	26 875	18 750	8 125
- T.F.P	9 865	9 014	851
- FOPROLOS	4 929	4 493	436
- T.C.L	693	400	293
- Droits de timbre et d'enregistrement	775	490	285
- Taxes sur les véhicules	1 720	1 760	-40
- Pénalités de retard	29 862	45	29 817
- Taxes /société	0	195	-195
- Contribution conjoncturelle	1 021		1 021
TOTAUX	75 740	35 147	40 593

Note C.7- AUTRES GAINS ORDINAIRES

DESIGNATION	31/12/2014	31/12/2013	VARIATION
- Produit ordinaire	37 731	0	37 731
-Gains ordinaires	213 875	0	213 875
TOTAUX	251 606	0	251 606

OBJET: RAPPORT GENERAL SUR LES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

Messieurs,

En exécution du mandat de Commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné les états financiers ci-joints de la **SODINO** arrêtés au 31 Décembre 2014 ainsi que les documents annexes. Le total net du bilan est fixé à 47 312 370 dinars et la perte s'élève à 2 114 130 dinars

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de votre Société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre audit en accord avec les normes généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure si les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Un audit comprend généralement la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

01- OPINIONS SUR LES ETATS FINANCIERS

A notre avis, les états financiers ci-joints et auxquels il est fait référence sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tous les aspects importants, de la situation financière et du patrimoine de la **SODINO** ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 en conformité avec les principes comptables généralement admis.

02- VERIFICATION ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

- 2.1 Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications Spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance des comptes annuels et des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration.
- 2.2 En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.
- 2.3 Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne. Les insuffisances relevées ont été consignées dans la lettre de contrôle interne. Nous signalons que conformément à ce qui est requis par l'article 3 de loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.



Tunis le, 26 mai 2015

OBJET: RAPPORT SPECIAL

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués

I- Conventions et opérations réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Nous vous informons que nos travaux n'ont pas révélé d'opérations rentrant dans ce cadre. Aussi votre conseil ne nous a informé d'aucune convention.

II- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

II.1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit:

La rémunération du Président Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration du conseil du 31 octobre 1996. Cette rémunération est composée des salaires mensuels ainsi que de primes diverses d'un montant total de 81 929 dinars brut. Il bénéfice également d'une voiture de fonction, de bon de carburant de 9 670 dinars et de 560 DT consommation téléphonique. Le total servi s'élève ainsi à 92159 dinars.

- II- rémunération des membres du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont rémunérées pas des jetons de présence proposés par le conseil d'administration et soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale le montant décidé en 2014 est de 26 250 dinars.

III- Compte courant associé

La participation de la SODINO dans le compte courant associé de la SOPINO (filiale de la SODINO) s'élève à 10 000 000 DT avec une rémunération sous forme d'intérêts qui s'est élevé en 2014 à 482417 DT.

Company town 199

P/CEGAUDIT HAMMI LOTFI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest
-SODINO SICAR- Siège social : Ay Teïch M'hiri - Petiment Société des Foires de Siliene - 6100 SILIANA
Siège social : Av.Taïeb M'hiri –Batiment Société des Foires de Siliana -6100 SILIANA-
La Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest -SODINO SICAR-, publie ci-dessous,
ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de
l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 07 juillet 2015. Ces états sont accompagnés
du rapport du commissaire aux comptes : Mr Lotfi HAMMI.
du rapport du Commissaire aux comptes : wii Lotti ITAWIWI.

Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2014 (Exprimés en Dinars Tunisiens)

1	CT	'IE	' C
71	$\boldsymbol{\iota}$	II'	IJ

DESIGNATION	NOTES	MONTANT	
	NOIES	31/12/2014	31/12/2013
ACTIFS NON COURANTS			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		9 381	2 730
MOINS AMORTISSEMENTS		-3 312	-1 869
		6 068	861
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	A1	26 186 318	25 951 606
MOINS AMORTISSEMENTS	111	-3 072 099	
		23 114 219	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A2	30 882 354	31 247 204
MOINS PROVISIONS		-7 099 244	-5 720 937
		23 783 110	25 526 267
AUTRES ACTIFS NON COURANT			
ACTIFS NON COURANTS		46 903 397	49 202 463
ACTIFS COURANTS			
Client		513 158	1 193 008
MOINS PROVISIONS		-193 852	
		319 306	
AUTRES ACTIFS COURANTS	A3	1 726 834	1 526 537
MOINS PROVISIONS		-54 995	-21 866
		1 671 838	1 504 671
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	A4	10 323 375	11 672 584
MOINS PROVISIONS	117	-1 991 817	-2 402 157
		8 331 558	9 270 427
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	A5	1 279 123	1 124 546
ACTIFS COURANTS		11 601 825	13 092 652
TOTAL DES ACTIFS		58 505 222	62 295 115

Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2014 (Exprimés en Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES

DESIGNATION	NOTES	MONTANT	
DESIGNATION	NOIES	31/12/2014	31/12/2013
CADITAL COCIAL COLICODIT		40,000,000	40 000 000
CAPITAL SOCIAL SOUSCRIT ACTIONNAIRES CAPITAL NON APPELE		48 000 000 -10 123 295	
RESERVES	B1	723 498	713 143
RESERVES	В1	123 498	/13 143
RESULTATS REPORTES		-8 633 095	-7 557 275
Subvention d'investissement		1 016 382	1 066 265
TOTAL DES CAP.PROPRES AVANT			
RESULTAT		30 983 490	32 098 838
RESULTATS DE L'EXERCICE		-2 227 752	-1 137 411
TOTAL DES CAP.PROPRES AVANT			
AFFECTATION RESULTAT		28 755 738	30 961 427
Part des autres actionnaires		3 431 639	3 121 545
Total capitaux propres		32 187 377	34 082 972
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
FINANCEMENT 21-21		555 724	555 724
FINANCEMENT FOPRODI		13 156 670	13 348 190
FINANCEMENT RITI		45 885	45 885
FINANCEMENT BEI		0	271 582
FINANCEMENT IRADA		3 350 000	3 350 000
AVANCES SUR CESSION D'ACTIONS		520 176	334 052
Cautions récues		1 757 632	1 757 632
Provision pour risques et charges		320 000	
Emprunt		2 340 327	3 038 781
PASSIFS NON COURANTS	B2	22 046 413	22 701 845
PASSIFS COURANTS			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		2 269 477	3 863 425
AUTRES PASSIFS COURANTS	В3	1 447 552	1 253 144
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS			
FINANCIERS	B4	554 402	393 728
PASSIFS COURANTS		4 271 431	5 510 297
TOTAL DES PASSIFS		26 317 845	28 212 143
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASS	SIFS	58 505 222	62 295 115

ETAT DE RESULTAT <u>Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2014</u> (Exprimés en Dinars Tunisiens)

		MONTANT		
DESIGNATION	NOTES	31/12/2014	31/12/2013	
REVENUS DES LOYERS		1 273 629	1 218 302	
REVENUS DES PARTICIPATIONS		175 963	131 312	
REVENUS DES PLACEMENTS		255 907	396 571	
ETUDES ET PRESTAIONS DE SERVICES		3 800	58 706	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION				
JETON DE PRESENCE				
PRODUITS D'EXPLOITATION	C.1	1 709 299	1 804 891	
CHARGES S/ OPERATIONS FINANCIERES	C.2	-267 623	-248 697	
ACHATS NON STOCKES FOURNITURES &				
SERVICE	C.3	-203 340	-162 624	
CHARGES DU PERSONNEL	C.4	-718 985	-622 629	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS .ET AUX PROVISIONS	C.5	-3 018 376	-1 879 544	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	C.6	-187 515	-88 731	
CHARGES D'EXPLOITATIONS		-4 395 839	-3 002 225	
RESULTAT D'EXPLOITATION		-2 686 540	-1 197 334	
AUTRES GAINS ORDINAIRES	C.7	375 520	100 286	
AUTRES PERTES ORDINAIRES		0	46	
RESULTAT DES ACT. ORDINAIRES AVANT IMPOT		-2 311 020	-1 097 094	
IMPOTS SUR LES BENEFICES		-4 343	-4 498	
RESULTAT DE L'ACT. ORDINAIRES APRES IMP.		-2 315 363	-1 101 592	
EFFET DES MODIFICATIONS COMPTABLES				
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MOD COMP		-2 315 363	-1 101 592	
Part des autres actionnaires dans le résultat		-87 612	35 819	
Résultat consolidé		-2 227 751	-1 137 411	

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2014

(Exprimés en Dinars Tunisiens)

		MONT	TANTS	
DESIGNATION	NOTES -	31/12/2014	31/12/2013	
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Résultat net		-2 227 752	-1 137 411	
Ajustements pour :				
-Part des minoriataire dans le résultat		-87 612	35 819	
- Amortissements et provisions		3 018 376	1 879 544	
- Variation des Créances et autres actifs		-779 097	-1 278 825	
- Variation des fournisseurs et autres dettes		-422 148	517 480	
- Variation autres actifs non courants				
-Reclassement IRADA		58 815	97 533	
- Plus values de cession des Immobilisations Corp. & Incorp.		-57 970		
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		-497 388	<u>114 141</u>	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations		-357 532	-164 820	
corporelles & incorporelles				
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations		58 200		
corporelles & incorporelles				
Décaissements provenant de l'acquisition financières				
* Participations		-287 500	-4 373 320	
* Comptes courants associés			-339 000	
* Cautionnement				
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières				
* Participations		652 350	264 820	
* Prêts 21-21				
* Comptes courant associés			54 000	
Variation des avances sur cession d'actions reçues		186 125	41 113	
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements		251 643	<u>-4 517 207</u>	
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINA	ANCEME!	NT		
Caution récues			9 506	
Subventions			-99 772	
Encaissement de la libération du capital				
Emprunt		-560 932		
reserves pour fonds social		10 355	3 465	
Variation des placements courants		175 439	2 628 551	
Encaissements sur financement FOPRODI			2 314 000	
Décaissement IRADA			-850 000	
Décaissements sur financement FOPRODI ET BEI		-168 681		
Variation des placements courants		973 603		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		<u>429 784</u>	<u>4 005 750</u>	
VARIATION DE TRESORERIE		-184 039	-397 317	
Trésorerie début de l'exercice		1 124 546	1 521 863	
Trésorerie Fin de l'exercice		1 308 585	1 124 546	

Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2014

I Présentation du Groupe :

- 1- SODINO : La société mère, une société anonyme sous la forme d'une SICAR ayant pour activité la participation dans les projets à haut risque
- **2-** SOPINO : La société filiale, une société anonyme ayant pour activité l'investissement dans la réalisation et l'aménagement des zones industriels

II - Détermination des intérêts du groupe:

- ✓ Intérêts du groupe dans SODINO = 100 %.
- ✓ Intérêts des minoritaires dans SODINO = 0 %.
- ✓ Intérêts du groupe dans SOPINO = 49,998 %.
- ✓ Intérêts des minoritaires dans SOPINO = 50,002 %.

III - Principes & système comptables

- Les états financiers consolidés, couvrant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2014, sont exprimés en dinars tunisiens, tenus et présentés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et de l'arrêté du ministre des finances du 01 décembre 2003, portant approbation des normes comptables n°35, 36, 37, 38, et 39

V I- Modalités de consolidation

- La société SODINO, contrôlée exclusivement, est intégrée globalement.
- La société SOPINO, contrôlée exclusivement, est intégrée globalement.

V - Méthodes et règles d'évaluation

5.1 Respect des normes comptables Tunisiennes :

Les états financiers du **GROUPE**, arrêtés au 31 décembre 2014, sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables Tunisiennes en vigueur.

Aucune divergence n'existe entre les normes Tunisiennes et les principes comptables retenus par le GROUPE pour l'élaboration de ses états financiers.

IV. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES

APPLIQUES

Pour l'élaboration de ses états financiers au 31 décembre 2014, le GROUPE a retenu comme base

d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

En plus de l'adoption de la convention du coût historique, les principes résultant des conventions

comptables prévues par le cadre conceptuel sont utilisés pour la préparation et la présentation des états

financiers.

Les principes comptables particuliers sont divulgués pour chaque poste significatif des éléments des états

financiers dans les notes suivantes :

6.1- Immobilisations Incorporelles :

Les éléments incorporels du GROUPE qui constituent des éléments d'actifs sont ceux ayant un potentiel

de générer des avantages économiques futurs au bénéfice du GROUPE.

Ils sont pris en compte aux états financiers conformément à la norme comptable N°6 et comprennent les

logiciels informatiques dissociés du matériel et acquis pour l'usage interne.

Le facteur qui est pris en considération pour estimer la durée d'utilisation de ces immobilisations

incorporelles est essentiellement l'effet de l'obsolescence.

Compte tenu de ce facteur, les logiciels ont été amortis sur une durée de 3 ans.

6.2- Immobilisations Corporelles :

Les immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan au 31 décembre 2014 sont celles qui

répondent aux critères de classement établis par la norme comptable N°5.

Elles sont initialement évaluées à leur coût d'acquisition, en cas d'acquisition à titre onéreux, et à leur

coût de production quant elles sont produites. Les immobilisations acquises à titre gratuit sont évaluées à

leur valeur vénale.

La méthode d'amortissement adopté est l'amortissement constant (linéaire) qui conduit à une charge

constante sur la durée d'utilisation du bien. Les taux retenus sont les suivants :

- Construction:

2%

- Matériel Roulant :

20%

- Agencements, aménagements et installations :

10 % et 20%

- Equipements de bureau :

10%

- Matériel de Bureau :

10 % et 20%

6.3- Immobilisations financières:

Les immobilisations financières comportent les participations, les dépôts et cautionnements et les prêts à plus d'un an.

Les participations sont des placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

Les participations sont prises en compte et évaluées en respectant les dispositions de la norme comptable N°7. Ainsi, elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

A la date d'inventaire, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilité que procure la participation.

Pour cette estimation, les éléments suivants sont pris en considération : actif net, rentabilité et perspectives de rentabilité, perspectives de réalisation, conjoncture économique, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

La comparaison entre le montant comptabilisé à l'entrée dans le patrimoine et la valeur d'usage fait apparaître des plus ou moins values.

Les plus-values ou moins-values dont il s'agit sont globales par catégories de titres de même nature et conférant les mêmes droits.

Seules les moins-values affectent le résultat de l'exercice et sont comptabilisées sous forme d'une provision pour dépréciation. Aucune compensation n'est pratiquée avec les plus-values des titres en hausse.

La société mère a signé avec l'Etat Tunisien plusieurs conventions de financement et de gestion des participations, notamment :

- le Fonds de Développement et de Décentralisation Industrielle « FOPRODI » ;
- le Fonds de Promotion de l'Agriculture ;
- Le Fonds National de l'Emploi « 21-21 » ;
- le Fonds de l'Investissement dans la Technologie de l'Information « FITI » ;

Elle a, en outre, signé avec la Banque Européenne d'Investissement « B.E.I. » une convention de financement et de gestion de ligne de crédit destinée à financer une partie des investissements en fonds propres réalisés par les institutions agrées dans des entreprises Tunisiennes relevant des secteurs productifs et des services.

Les participations de la société mère, financées aussi bien sur fonds propres que sur lignes de crédits ou fonds spéciaux sont inscrits au nom de celle ci et par conséquent, figurent à l'actif des états financiers.

La contre partie des participations financées sur lignes de crédit ou fonds spéciaux est inscrite au passif des états financiers, parmi les passifs non courants.

Les provisions pour dépréciation des investissements financiers, constatées à la date du 31 décembre 2014, couvrent le risque de dépréciation inhérant aux participations du **GROUPE** financées sur fonds propres.

VII - Informations relatives au périmètre de consolidation

La sélection des sociétés consolidables s'effectue principalement sur la base du pourcentage de contrôle. Le périmètre de consolidation inclut toutes les entreprises contrôlées de manière exclusive ou conjointe et toutes les entreprises sous influence notable.

- Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantages de ses activités.
- Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.
- L'influence notable est présumée lorsqu'une société dispose directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale au cinquième des droits de vote de cette société

Le groupe est constitué de :

A- la société SODINO dont le groupe y détient un pourcentage de contrôle de 100%.

B- la société SOPINO dont le groupe y détient un pourcentage de contrôle de 49,998%.

Note A.1- IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	MONT	ANTEC	
DESIGNATION	MONT SODINO	SOPINO	Consolidé 2014
Terrains		3 215 627	3 215 627
Construction	318 008	21 905 642	22 223 650
Matériel de transport	212 615	50 900	263 515
Agencements, aménagements et Installations	50106	49 486	99 592
Mobilier de bureau	46 087	197	46 284
Matériel de bureau	24 361	2 051	26 412
Matériel Informatique	59 090	3 764	62 854
Fourniture de bureau	3 859	0	3 859
Constructions en cours	2 307	244 526	
TOTAUX	714 126	25 472 193	26 186 319
AMORTISSEMENT IMMOBILISA	ATIONS CORI	PORELLES	
	1501	LA NITTO	
DESIGNATION	MONT SODINO	SOPINO	Consolidé 2014
Construction	56 707	2 683 815	2 740 522
Matériel de transport	161 531	9 332	170 863
	32 275	9 413	
Agencements, aménagements et Installations		331	41 688
Mobilier de bureau	39 683		40 014
Matériel de bureau	12 782	1 025	13 807
Matériel Informatique	59 517	1 827	61 344
Fourniture de bureau TOTAUX	3 859 366 356	2 705 743	3 859 3 072 098
IOTAUX	300 330	2 105 145	3 072 098
Note A.2 IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
THE THE PROPERTY OF THE PROPER			
	MONT	ANTS	Consolidé 2014
DESIGNATION	SODINO	SOPINO	Consolide 2014
- Immobilisation financière à statut juridique particulier	250 000	0	250 000
- Participation IKDAM gestion	149 900	0	149 900
- Participation SODET	1 700	0	1 700
- Participation Pole technologique	490 000		490 000
- CPG	25 000		25 000
- Participations	30 346 085	0	30 346 085
Prêts 21-21Dépôts et cautionnements	556 218 928	$0 \\ 0$	556 218 928
 Depois et cautionnements Versement restant à effectuer/participations 	-937 500	0	-937 500
-Caution	757 500	23	23
Valeur Brute	30 882 331	23	30 882 354
- Provision / Participations	-7 099 244	0	-7 099 244
TOTAUX	23 783 087	23	23 783 110

Note A.3-. AUTRES ACTIFS COURANTS

DESIGNATION		ANTS	Consolidé 2014
DESIGNATION	SODINO	SOPINO	Consolide 2014
- Prêt et avance au personnel	99 506	36 069	135 575
- Etat impôt et taxes	368 980	429 715	798 695
- Débiteurs divers	78468	204 035	282 503
- Charges constatés d'avance	9305	8 253	17 558
- Produit à recevoir	109 476	5 744	115 220
- Crédit de TVA	0	375 172	375 172
- Autres		2 110	2 110
Valeur Brute	665 735	1 061 098	1 726 834
- Provision	-7 115	-47 880	-54 995
TOTAUX	658 620	1 013 218	1 671 839

Note A.4- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

DESIGNATION MONTANTS		DESIGNATION	Consolidé 2014
DESIGNATION	SODINO	SOPINO	Consolide 2014
- Titres cotés en bourse	1023773	0	1 023 773
- Placements financiers	6 666 800	0	6 666 800
- Intérêts courus sur placements		0	0
- Compte courants	2 603 200	0	2 603 200
- Placement SICAV	0	29 602	29 602
Valeur Brute	10 293 773	29 602	10 323 375
- Provision / Titres de placement	-224517	0	-224 517
-Provision sur compte courant associé+	0		0
- Provision / CCA	-1 767 300	0	-1 767 300
TOTAUX	8 301 956	29 602	8 331 558

Note A5 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

DECICNATION	MONT	C1:14 2014	
DESIGNATION	SODINO	SOPINO	Consolidé 2014
Caisse		2 752	2752
finacorp	418	0	418
Banques	1214719	61 234	1 275 953
TOTAUX	1 215 137	63 986	1 279 123

Note B1 Réseve

DESIGNATION	DESIGNATION MONTANTS		MONTANTS		Consolidé 2014
DESIGNATION	SODINO	SOPINO	Consolide 2014		
capital					
Réserve légale	49089	870	49 959		
Réserves ordinaires	573698	0	573 698		
Réserve pourfonds social	100 276	0	100 276		
Réserve					
TOTAUX	723 063	870	723 933		

Note B.2- PASSIFS NON COURANTS

DESIGNATION	MONTANTS		Consolidé 2014
DESIGNATION	SODINO	SOPINO	Consolide 2014
- Financement 21-21	555 724	0	555 724
- Financement FOPRODI	13 156 670	0	13 156 670
- Emprunt BEI	0	0	0
- Avances sur cession d'actions	520 176	0	520 176
- Financement IRADA Kef	1 675 000		1 675 000
- Financement IRADA Jendouba	1 675 000		1 675 000
- Financement RITI	45885	0	45 885
- Cautions recues		1 757 632	1 757 632
- Provision pour risque et charge	320 000		320 000
- Emprunt		2 340 327	2 340 327
TOTAUX	17 948 455	4 097 959	22 046 414

Note B3 - AUTRES PASSIFS COURANTS

DESIGNATION	MONTANTS		Consolidé 2014
DESIGNATION	SODINO	SOPINO	Consolide 2014
-Produits constaté d'avance	0	128 847	128 847
- Personnel Charges à payer	84 981	23 171	108 152
- Provision départ à la retraite	123 881		123 881
- Provision pour Congés Payés	69 484	0	69 484
- Etat Impôts et Taxes	26 853	47 735	74 588
- CNSS et CNRPS & Ass. Groupe	62 226	5 885	68 111
- Créditeurs divers	17 881	0	17 881
- Compte de régularisation Passif / Fonds social	9 483	0	9 483
- Compte d'attente	98	0	98
- Charge à payer		20 350	20 350
-Intérêt couru et non échus		27 936	27 936
Compte courant		0	0
Échéance à moins d'un an		798 741	798 741
TOTAUX	394 887	1 052 665	1 447 552

Note B.4- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

DESIGNATION		ANTS	Consolidé 2014
DESIGNATION	SODINO	SOPINO	Consolide 2014
Exigible BEI	0	0	0
Exigible FOPRODI	140 317	0	140 317
Exigible IRADA	413945	0	413 945
Banque créditeur		140	140
TOTAL	554 262	140	554 402

Note C.1-. REVENUS

DESIGNATION	MONTANTS		Consolidé 2014
DESIGNATION	SODINO	SOPINO	Consolide 2014
Revenus des Participations	175963	0	175 963
- Plus Values sur cessions d'actions	156730	0	156 730
- Jetons de présence	19233	0	19 233
Revenus des Placements et opérations financière	247 935	7 972	255 907
- Produits Comptes à terme	107444	0	107 444
- Plus value/titre Sicav	3 816	0	3 816
- Produit certificat de depot	47 711		
- Plus value/CCA	0	0	0
- Dividendes des titres de placement	58264	7 972	66 236
- Plus values sur titres de placement	29258	0	29 258
- Intérêts créditeurs	1186	0	1 186
- Plus value sur titre SICAV IRADA	20		
- Produit sur emprunt obligataire	236		
Etudes et prestations de services	3 800		3 800
- Revenus conventions d'assistance	3800	0	3 800
Loyer	0	1 273 629	1 273 629
Autres Produits D'exploitation			0
TOTAUX	427 698	1 281 601	1 709 299

Note C.2-. CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES

DESIGNATION	Montants		C1:14 2014
	SODINO	SOPINO	Consolidé 2014
Opérations sur titres	11 668	0	11 668
- Frais sur titres de placement	2 297	0	2 297
- Perte de change	4 305		4 305
- Pertes sur cession titres de placement	12182	0	12 182
- Récupération assurances auto	-2449	0	-2 449
-Moins value / réévaluation des placement	748		748
-Transfert de charge	-5415		-5 415
Services bancaires	2 915	452	3 367
- Commissions bancaires	2781	452	3 233
- Intérêts des comptes courants	134	0	134
- Intérêt sur emprunt		252 588	252 588
TOTAUX	14 583	253 040	267 623

Note C.3- ACHATS NON STOCKES DE FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS

DESIGNATION	Montants		Consolidé 2014
	SODINO	SOPINO	Consolide 2014
 Achats non stockés de fournitures 	1 774	812	2 586
- Achat carburant	24 184	3 564	27 748
- Loyers et charges locatives	18 141		18 141
- Entretiens et réparations	24 177	0	24 177
- Assurances	21 383	0	21 383
- Honoraires & Services extérieurs	39 028	0	39 028
 Publicités et relations publiques 	7 467	0	7 467
- Déplacements, Missions et Réceptions	22 981	0	22 981
 Frais postaux et de télécommunication 	13 367	0	13 367
- Etudes recherches et services extérieurs	21 049	0	21 049
- Achats Divers	333	0	333
- Eau et électricité	5 080	0	5 080
TOTAUX	198 964	4 376	203 340

Note C.4- CHARGES DU PERSONNEL

DESIGNATION	Montants		Consolidé 2014
	SODINO	SOPINO	Consolide 2014
- Salaires et compléments de salaires	277 446	96 498	373 944
- Primes et gratifications	193 376	0	193 376
- Congés payés	23 530	-1 407	22 123
- Charges patronales CNSS, CNRPS et ATMP	100 180	14 566	114 746
- Assurance Groupe	14 795	0	14 795
TOTAUX	609 327	109 657	718 985

Note C.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

DESIGNATION	Montants		Consolidé 2014
	SODINO	SOPINO	Consolide 2014
Dotations aux amortissements	37 862	875 350	913 212
- Résorption des Charges répartir		0	0
- Amortissement des immobilisations	37862	875 350	913 212
			0
Dotations aux Provisions	1 878 182	226 982	2 105 164
- Provision	320 000	226 982	546 982
- Provisions sur titres de participation	1 447 507	0	1 447 507
- Provisions sur titres de placement	0	0	0
-Provision compte courant associé	208 750		208 750
- Reprise / Provision sur titres de participation	-69200	0	-69 200
- Reprise / Provision sur titres de placement	-109 903	0	-109 903
-Provision départ à la retraite	81028		
TOTAUX	1 916 044	1 102 332	3 018 376

Note C.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

DESIGNATION	Montants		C 111/2014
	SODINO	SOPINO	Consolidé 2014
-Entretien et réparation	0	1 318	1 318
-Loyer		6 113	6 113
-Frais de déplacement		2 071	2 071
-Publicité, publication, relation publique	0	2 783	2 783
- Frais postaux	0	1 468	1 468
-Cmmission bancaire	0	411	411
- Jetons de présence	26875	20 750	47 625
- T.F.P	9865	1 573	11 438
- FOPROLOS	4929	1 051	5 980
- T.C.L	693	1 571	2 264
- Droits de timbre et d'enregistrement	775	1 056	1 831
- Taxes sur les véhicules	1720	580	2 300
- Pénalités de retard	29862	286	30 148
- Assurance	0	39 269	39 269
- Honoraires	0	25 329	25 329
- Don	3 000	1 000	1 000
Contribution conjoncturelle	1 021	1 227	2 248
Taxe sur les immeubles		919	919
TOTAUX	78 740	108 775	184 515

Note C.7- AUTRES GAINS ORDINAIRES

DESIGNATION	Montants		Consolidé 2014
	SODINO	SOPINO	Consolide 2014
-Pénalité sur loyer			0
-Intérêt sur prêt			0
Produit ordinaire	37 731	24 143	61 874
- Produit sur cession des immobilisations corporelles		0	0
-Quote part subvention		99 772	99 772
-Gain ordinaire	213 875		213 875
TOTAUX	251 605	123 915	375 520

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE SODINO

Tunis le, 10 JUIN 2015

OBJET: RAPPORT GENERAL SUR LES COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

Messieurs.

En exécution du mandat de Commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné les états financiers consolidés ci-joints, du groupe de la société SODINO, arrêtés au 31 Décembre 2014 ainsi que les documents annexes.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de votre Société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre audit en accord avec les normes généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure si les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Un audit comprend généralement la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

01- OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

A notre avis, les états financiers ci-joints et auxquels il est fait référence sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tous les aspects importants, de la situation financière et du patrimoine du groupe ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 en conformité avec les principes comptables généralement admis.

02- APPRECIATION DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Nous avons procédé à l'évaluation du système de contrôle interne et nous n'avons relevé aucune défaillance particulière susceptible d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

03- AUTRES INFORMATIONS

Nous vous informons que les avoirs liquides de la filiale « SOPINO » ont fait l'objet d'une saisiearrêt.

Il est à noter que la valeur de la dette de l'entreprise de travaux de construction de l'unité EL IRTIAH s'élève au 31 décembre 2014 à 1930 857.568 dinars dont 1642 902 se rapporte à la retenue de garantie.

Business plan 2013-2022

Le conseil d'administration en date du 19 décembre 2012 a arrêté un business- plan pour la période 2013-2022, ce plan vise notamment à :

- Relancer l'activité de la SOPINO sous de nouvelles conditions.
- Mobiliser de nouvelles ressources financières.

Nous estimons que l'adhésion des bailleurs de fonds à ce plan est impérative pour la continuité de la société. A cet effet notre rapport de contrôle interne a comporté une recommandation de mise en place d'un comité de pilotage et ce afin d'assurer et l'adoption du business-plan par toutes les parties et sa mise en œuvre.



P/CEGAUDIT HAMMI LOTFI